



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



CONSEIL NORVÉGIEN POUR
LES RÉFUGIÉS

Rapport Bamako

Enquête sur les Conditions de vie et la Situation Abri des Personnes
Déplacées Internes au Mali

NRC

3/25/2013

L'étude vise à fournir aux acteurs humanitaires et intervenants clefs, les informations sur les conditions de vie des populations déplacées interne, et identifier les types d'interventions qui seraient les plus adéquates sur les thématiques Abris, Moyens de subsistance, Eau, Hygiène, Assainissement, Education, ...

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	0
RESUME EXECUTIF.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUE.....	8
1.1 CONTEXTE SOCIO - POLITIQUE	8
1.2 JUSTIFICATION DE L'ETUDE	9
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE	10
2.1 OBJECTIFS GLOBAUX ET SPECIFIQUES	10
2.1.1 Objectifs principaux.....	10
2.1.2 Objectifs spécifiques	10
2.2 RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE	10
III. APPROCHE METHODOLOGIQUE	11
3.1 GUIDE METHODOLOGIQUE.....	11
3.1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE	11
3.1.2 CONCEPTION DES METHODES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES.....	11
3.1.3 CONCEPTION ET FINALISATION DES QUESTIONNAIRES.....	12
3.1.4 ECHANTILLONNAGE DES PDI	12
3.1.5 CONSTITUTION ET ORGANISATION DES EQUIPES DE TERRAIN.....	12
3.1.6 PHASE PILOTE ET FORMATION DES ENQUETEURS ET DES SUPERVISEURS	12
3.1.7 ENQUETES TERRAIN ET CONTROLE DES INFORMATIONS COLLECTEES	13
3.1.8 ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNEES.....	13
3.1.9 INTERPRETATION DES DONNEES ET ELABORATION DU RAPPORT PROVISOIRE	14
3.1.10 RAPPORT D'ETUDE.....	14
3.2 STRUCTURE DE L'ETUDE	14
3.2.1 ETUDE ASPECT CONDITIONS DE VIE DES PDI	14
3.2.2 VOLET PLAN DE CONTINGENCE ABRIS	14
IV. POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ETUDE.....	16
4.1 POINTS FORTS / OPPORTUNITES	16
V. RESULTATS DES ENQUETES.....	18
5.1 INFORMATION DE BASE	18
5.1.1 Lieux d'origine des déplacés.....	18
5.1.2 Période de départ des déplacés et répartition dans le nouveau milieu d'accueil.....	20
5.1.3 Statut de logement de la famille déplacée au site d'accueil	20
5.1.4 Niveau de rassemblement et de dispersion des familles déplacées.....	21
5.1.5 Groupe social de la famille d'accueil	22
5.1.6 Les groupes sociaux des familles déplacées	22
5.1.7 Raisons de départ du milieu d'origine	23
5.1.8 Situation de vulnérabilité des familles déplacées	23
5.1.9 Femmes chef de ménage	24
5.1.10 Situation du logement des familles déplacées	25
5.2 MOUVEMENT DE LA FAMILLE	25
5.2.1 Répartition des familles en fonction du changement de logement.....	25
5.2.2 Raisons de changement de logement.....	26
5.3 SITUATION ABRI	26
5.3.1 Taille des ménages	26
5.3.2 Coût mensuel du loyer et risques d'expulsion	26
5.3.3 Les types d'aménagements effectués dans le logement depuis l'arrivée des déplacés.....	29
5.3.4 Accès à l'électricité.....	31
5.3.5 Les principaux problèmes avec le propriétaire / colocataire / famille d'accueil	32

5.3.6	<i>Principaux soucis liés directement au logement à l'heure actuelle</i>	32
5.3.7	<i>Usage des aides par les PDI dans la résolution du problème abri.....</i>	32
5.4	SITUATION EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	33
5.4.1	<i>Accès aux sources d'eau non potable.....</i>	33
5.4.2	<i>Traitement de l'eau de boisson</i>	33
5.4.3	<i>Situation des latrines et douches dans le lieu d'origine et la zone d'accueil</i>	33
5.5	MOYENS DE SUBSISTANCE	36
5.5.1	<i>Perte de biens suite au départ de la famille</i>	36
5.5.2	<i>Source de revenus de la famille avant / après le déplacement</i>	37
5.5.3	<i>Montant revenus mensuels des familles avant et après déplacement.....</i>	38
5.5.4	<i>Evolution de la situation des dépenses des familles déplacées.....</i>	40
5.5.5	<i>Endettement des familles déplacées</i>	40
5.6	SITUATION SCOLAIRE	41
VI	ANALYSE DES RESULTATS	43
6.1	CONDITIONS DE VIE	43
6.2	SITUATION ABRI	44
6.3	HYGIENE, EAU ET ASSAINISSEMENT	44
6.4	EDUCATION.....	45
6.5	MOYENS DE SURVIE.....	45
VII	CONCLUSIONS.....	46
VIII.	RECOMMENDATIONS.....	47
	BIBLIOGRAPHIE.....	49
	ANNEXES.....	50

RESUME EXECUTIF

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une contribution de l'ONG NRC à la réponse humanitaire suite à la crise politico-militaire qui a frappé le Nord du Mali depuis 2012 et ayant engendré un mouvement massif des populations tant vers les pays limitrophes qu'à l'intérieur du pays vers les régions du Sud comme Bamako, Koulikoro, Mopti, Ségou, etc.

L'étude vise à fournir aux acteurs humanitaires et intervenants clefs des informations sur les conditions de vie des PDI, et identifier le type d'interventions qui seraient les plus adéquates. Elle s'est principalement focalisée sur la situation en matière d'abris, mais aussi sur d'autres thématiques relatives aux conditions de vie des populations telles que l'Eau, l'Hygiène, l'Assainissement, l'Education, les moyens de subsistance, etc. afin de mettre en perspective l'importance de ces divers aspects.

L'étude a été menée sur un échantillon représentatif de 380 ménages PDI (intervalle de confiance 95% - marge d'erreur 5%) sur base des listes des PDI enregistrés auprès de l'IOM. Considérant le nombre de PDI dans les principales villes du Sud et tenant compte des conditions sécuritaires, l'étude NRC / REACH s'est focalisée sur les villes de Bamako et Ségou.

Le présent rapport est relatif à l'étude menée à Bamako (un rapport spécifique pour la ville de Ségou est également disponible). L'étude NRC s'est déroulée au mois de Décembre 2012, soit neuf mois après les premiers mouvements de population venant du Nord Mali et un mois avant l'intervention militaire Malienne et étrangère pour récupérer les villes du Nord.

Parallèlement à cette étude auprès des PDI, NRC développa une stratégie de mise en place d'un plan de réponse aux urgences d'abris qui se limita seulement à l'élaboration des TDR ainsi qu'à la collecte de certaines données y relatives étant donné que l'administration locale a échoué dans l'identification des bâtiments et autres infrastructures d'accueil des déplacés pour des raisons financières. C'est dans ce même cadre que l'équipe NRC collabore avec tous les acteurs du secteur abri (Cluster abris spécialement) pour mettre sur place un kit outils et un kit matériaux de construction pour les PDI qui vont retourner chez eux si la situation sécuritaire le permet. En même temps l'équipe a contribué dans le développement du plan de réponse aux besoins prioritaires initiés par le cluster abris.

Il ressort de l'étude que les besoins prioritaires pour les PDI installés à Bamako sont dans l'ordre croissant qui suit:

- les besoins en produits alimentaires;
- les besoins pour l'abri (paiement du loyer ou amélioration de l'abri);
- les besoins de relance de l'activité professionnelle pour la survie,
- le besoin de réduire le degré de vulnérabilité très élevé $\geq 33\%$ (risque de malnutrition pour les enfants de moins de cinq ans suite à la diminution du nombre de repas en milieu d'accueil, les risques pour les femmes enceintes, les malades chroniques sans accès aux soins, les personnes très âgées sans assistance, etc.);
- le besoin de relever le taux de scolarisation tombé à la baisse suite à la crise;
- les besoins en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement suite aux risques potentiels y relatifs prouvés par les enquêtes;
- le problème des équipements de première nécessité pour les ménages déplacés;

- le besoin de support psychosocial;
- la nécessité d'adresser les problèmes liés au genre.

L'aperçu global sur la situation des déplacés dans Bamako est matérialisé par ces quelques données chiffrées issues des enquêtes:

- 89% des PDI sont arrivés à Bamako entre Mars et Juin 2012 et sont actuellement en déplacement depuis bientôt 9 mois.
- Les déplacés du Nord ayant fui vers Bamako se composent des habitants de Tombouctou (plus de 64,38%) suivi de ceux de Gao (plus de 33,08%); puis de Kidal (2,04%), et enfin de Mopti (0,51%).
- Les déplacés en région de Bamako sont principalement répartis dans 4 communes (VI, V, I, III) du district de Bamako dans les proportions respectives de : 23,92 %; 21,88% ; 16,79% ; 14,25%.
- Du point de vue du profil ethnique, les résultats des enquêtes montrent une prédominance des Songhaï (82%) suivie des Bambara (5%), des Bella (4%), des Bozo (3%) et enfin les Dogon (2%).
- Visiblement l'enquête démontre que les raisons de départ des déplacés sont principalement préventives (54%) et puis sécuritaires (41%).
- Les résultats des enquêtes menées à la fin du mois de Janvier 2013 montrent que certains déplacés (17%) sont prêts à retourner chez eux si expulsés du logement.
- Le degré de dispersion est de 44,55% pour les familles déplacées avec un taux moyen de dispersion par foyer de 2 personnes, les enfants étant les plus concernés par cette dispersion.
- En analysant les catégories de population vulnérables, on trouve que 33,33% est composé d'enfants de moins de 5ans, des femmes enceintes ou allaitantes, des malades (chroniques) et des personnes âgées.
- Les enquêtes renseignent que 25,95% des familles changent fréquemment de logement pour des raisons de vie très chère mais aussi pour manque d'espace suffisant dans le logement.
- Du point de vue genre, 18,32% des ménages déplacés sont dirigés par des femmes
- Trois types d'abris : la concession (48,60%), les Appartements (29,26%), les maisons ou habitation (21,88%). On dénombre 11,37 personnes par foyer.
- 75,57% des PDI sont en location, 20,36% en familles d'accueil et 1,26% des PDI répartis en hangar/écoles/bâtiments non achevés.
- Une partie des déplacés 35% vit sous une crainte d'être expulsée de son logement tandis que 6,9% risque l'expulsion pour des raisons de conflit sociaux.
- Plus de 70% des adultes dorment avec les enfants par manque d'espace de logement.
- Plus de 11,45% des PDI utilisent l'eau non potable.
- 4% des déplacés dans Bamako ne disposent pas de latrines dans leur logement. Dans le même ordre d'idée plus de 40% des latrines sont pleines et non vidangées,
- Le taux d'utilisation des latrines est de 21 personnes.
- 4,56% n'ont pas de latrine et pour ceux qui en ont, plus de 64% n'ont pas de savons pour laver les mains après usage des latrines.
- Le taux de déscolarisation des PDI est de 24% pour garçons et 26% pour filles du premier cycle tandis qu'il est de 17% pour le deuxième cycle tout sexe confondu.
- 52% des familles déplacés ont vendu tout ou une partie de leurs biens suite à la crise.
- le revenu des ménages s'est fortement détérioré et plus de 65% des ménages sont fortement endettés depuis les foyers d'origine. Les dettes ont servi pour payer le transport (28,24%), la nourriture (26,46%), le loyer (17,81%), et enfin les soins de santé (12,47%) et les NFI (10,18%).

Aux vues de tout ce qui précède, l'évolution probable de la situation des déplacés se résume en ces points:

Lors de l'étude (décembre 2012) dans un contexte où l'intervention militaire au Nord n'était prévue que vers Septembre 2013, les intentions des déplacés de retourner vers le nord à court terme étaient très limitées, bien que désireux de retourner dans leur lieu d'origine. Ainsi une proportion des déplacés (17%) a exprimé le choix de retour dans le lieu d'origine si les conditions de logement l'y obligeaient (ou tout simplement si chassés du logement pour non-paiement du loyer). Toutefois, les études récentes menées par l'IOM (Février, 2013) ont prouvé que suite à l'intervention militaire en Janvier 2013 et à la reprise du contrôle des villes du Nord, un pourcentage important pourrait retourner au Nord dès que la sécurité est rétablie. Malheureusement, plusieurs raisons risquent de ne pas faciliter ce retour dont entre autres :

- la problématique de la scolarisation (les enfants déjà enrôlés dans les écoles au Sud doivent attendre la fin de l'année scolaire pour retourner chez eux étant donné que la plupart des écoles sont fermées au Nord),
- la sécurité précaire,
- le virement des hostilités vers des actions de terrorisme,
- les questions économiques.

L'extrême volatilité de la situation représente un frein à une planification à long terme des besoins des populations et de la réponse humanitaire la plus appropriée. Néanmoins l'étude de Décembre 2012 a révélé des besoins et réponses clefs qui resteront valides et qui nécessitent une intervention jusqu'à ce que la population soit effectivement installée dans son lieu d'origine.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	:	Action Contre la Faim
ACTED	:	Agence de Coopération Technique et du Développement
AMSHU	:	Association Malienne de Secours Humanitaire d'Urgence
ANPE	:	Association Nationale pour l'Emploi
CAFO	:	Collection des Associations Féminines et Organisations Non Gouvernementales
CAP	:	Centre d'Animation Pédagogique
CNR	:	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
DNACPN	:	Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle de la Pollution et de Nuisances
DGPC	:	Direction Générale de la Protection Civile
FCFA	:	Francs CFA
GPS	:	Geographic Physical System
ICLA	:	Information, Counseling and Legal Assistance
IDP	:	Internal Displaced People
IDMC	:	Internal Displacement Monitoring Centre
INGO	:	International Non-Governmental Organizations
IRC	:	International Rescue Committee
HCR	:	Haut-Commissariat pour Réfugiés
HH	:	House - Hold
FONGIM	:	Forum des ONG Internationaux au Mali
MAHSPA	:	Ministère des Affaires Humanitaires, de la Solidarité et des Personnes Agées
MSF-FR	:	Médecins Sans Frontières France
NRC	:	Norwegian Refugee Council / Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OCHA	:	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONG	:	Organisations Non – Gouvernementales
ONU	:	Organisation des Nations Unies
OIM	:	Office Internationale des Migrations
PDI	:	Personne Déplacée Interne
TDM	:	Tracking Data Monitoring
UNHCR	:	United Nations High Commission for Refugees
UNICEF	:	United Nations Children's Fund
WFP	:	World Food Programme
EHA	:	Eau Hygiène et Assainissement

INTRODUCTION

Le premier semestre de l'année 2012 a été marqué par deux évènements majeurs couplés et sans précédents dans l'histoire du Mali. Le premier a été provoqué par des groupes armés indépendantistes et Islamistes qui ont occupé toutes les régions Nord du Mali, à savoir Kidal, Tombouctou, Gao et une partie de la région de Mopti. Quant au second évènement, il s'agit d'un coup d'Etat militaire intervenu au courant du mois de mars 2012 et ayant considérablement affecté toutes les institutions et les activités économiques. Ainsi, les populations civiles du Nord Mali vont "payer le prix fort". En effet, quotidiennement victimes d'exactions, de pillages de biens, de tortures, ... elles n'ont d'autres choix que fuir vers les zones sécurisées tant à l'intérieur du Mali que dans les pays voisins. A ce titre, le rapport OIM Janvier 2013, estime que plus de 207 930 personnes originaires du Nord Mali se sont déplacées vers le Sud dans les régions de Mopti, Koulikoro, Ségou et Bamako (46 448 personnes soit 6 255 ménages en octobre 2012 d'après OIM Mali) où elles vivent dans des conditions de vie et d'abris très précaires. Au mois de Mars 2013, cette population déplacée était estimée à 75 751 personnes (soit 9542 ménages) pour Bamako d'après les dernières informations de l'Office International des Migrations Mali (fin février 2013). Le total des déplacés dans le Sud étant de 282 548 personnes soit 40 530 ménages selon la même source (OIM, Mars 2013).

La présente étude initiée par NRC avec la collaboration de REACH⁰ s'inscrit ainsi dans le cadre de la recherche de réponses appropriées pour contribuer à améliorer les conditions de vie et d'abris des milliers de PDI dans la région de Bamako.

Elaboré sur base des résultats d'enquêtes auprès de familles déplacées et autres parties prenantes dans le domaine d'assistance aux réfugiés, ce rapport est structuré en huit (08) parties essentielles à savoir:

- (i) un descriptif du contexte socio – politique ayant motivé la réalisation de cette étude par NRC;
- (ii) les objectifs et les résultats attendus de l'étude;
- (iii) l'approche méthodologique utilisée pour conduire l'étude;
- (iv) les forces et opportunités ayant influencé l'étude;
- (v) la présentation des résultats des enquêtes. A cet effet, les principaux aspects abordés sont: les mouvements des familles, la situation d'abris, la situation en matière d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement; les moyens de subsistance et l'éducation des enfants;
- (vi) l'analyse des résultats des enquêtes;
- (vii) les conclusions ;
- (viii) les recommandations stratégiques pour aider à répondre aux besoins actuels et attendus des familles déplacées.

L'étude ne prétend pas être la "panacée" proposant toutes les réponses aux besoins humanitaires qui frappent le Mali. Elle se veut une modeste contribution pour mieux comprendre les effets négatifs de la crise au Nord du Mali. A cet effet, les acteurs de l'humanitaire et du développement sont invités et encouragés à poursuivre les investigations et les réflexions sur la question.

⁰ Agence dont l'objectif est de promouvoir et faciliter le développement d'outils d'information renforçant la capacité de prise de décision de la communauté humanitaire ainsi que la planification dans les contextes d'urgence, de reconstruction et de développement.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

1.1 CONTEXTE SOCIO - POLITIQUE

Le premier semestre de l'année 2012 a été marqué par une crise politique sans précédent dans l'histoire du Mali. En effet, au cours de la période, des groupes armés indépendantistes (MNLA¹) ainsi que des mouvements "dihadistes"² ont occupé toutes régions Nord du Mali, à savoir Kidal, Tombouctou, Gao et une partie de la région de Mopti. En l'absence de l'Administration et des Forces de Sécurité, dès lors commencèrent tous les abus : restriction des libertés, vandalismes et pillages des biens, viols des femmes et des jeunes filles, flagellations, amputations de membres, etc. Autant d'exactions et de supplices imposés par la force des armes, les populations civiles se voient contraintes de fuir vers le Sud du Mali et des pays voisins pour s'abriter³.

Le reste du Mali n'est pas demeuré en marge d'autres troubles politiques graves. En effet, pendant la même période, l'évènement fut couplé à un coup d'Etat militaire intervenu en mars 2012 où les institutions républicaines seront dissoutes par la junte. Le nouvel environnement politique n'ayant fait qu'exacerber les mauvaises conditions de vie des populations du Nord assez éprouvées par la présence des différents groupes armés. Pour la suite, il s'en est suivi une longue période d'instabilité politique, d'insécurité et d'un dysfonctionnement de l'Administration où les activités économiques ont été considérablement affectées.

Face à la situation de terreur et de violence instaurée au Nord, la période connaîtra des départs massifs et précipités des populations vers le Sud. Au nombre des effets et impacts de ces départs induits par la crise, on notera entre autres:

- les pertes de biens et de moyens de subsistance;
- les cas de détresse et de stress psychique;
- les mauvaises conditions de vie et d'abris dans les zones d'accueil,
- le faible voire le manque d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau,...);
- la déscolarisation des enfants;
- etc.

Autant de situations que de nombreuses familles déplacées vivent dans leur quotidien. Si les familles déplacées sont dans de telles situations, il n'en reste pas moins que certaines familles d'accueil qui malgré les conditions de vie assez modestes, vont accueillir les déplacés au nom de la solidarité et du partage à l'Africaine.

Par ailleurs, sur le plan institutionnel et humanitaire, les réactions et réponses des institutions publiques et internationales face à la crise que connaît ces déplacés ont été lentes et timides, et peu d'informations ont été générées quant aux conditions de vie des familles déplacées à l'intérieur du pays. Cette insuffisance voire le manque de "pro – activisme" des institutions nationales et des organisations internationales face à la crise a beaucoup influencé les mauvaises conditions de survie des familles déplacées.

¹ Mouvement de Libération de l'Azawad

² Entre autres : Aqmi (Alqayda au Magreb Islamique), Mujao (Mouvement pour l'Unité de la Jihad en Afrique de l'Ouest), Ansar – Dine, etc.

³ Le HCR estime que 202.877 réfugiés maliens ont été enregistrés dans les pays voisins comme la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger, l'Algérie, ...

1.2 JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Fondée depuis 1946, la NRC est une organisation humanitaire, spécialisée dans l'aide en situation de conflits armés à travers le monde⁴. Elle travaille avec des réfugiés ainsi que des déplacés internes. En outre, elle s'occupe à la fois de monter des programmes d'assistance matérielle et de renforcer la capacité d'analyse des opérateurs humanitaires.

En réponse à l'afflux de réfugiés maliens au Burkina Faso suite à la crise dans le Nord du Mali, le NRC a lancé un programme de logement pour les réfugiés maliens vivant dans les camps de réfugiés au Burkina Faso. Le programme a réussi à répondre aux besoins de plus de 1.000 ménages (novembre 2012) et quand cette étude a été conçue (Octobre 2012), NRC estimait que ce nombre sera rehaussé à 4.200 foyers vers la fin de l'année 2012. La conception d'abri du NRC a été largement adoptée par tous les acteurs du domaine "abri" au Burkina Faso. NRC est le partenaire d'exécution du HCR pour la construction de 2.500 abris. Le programme inclut également les composantes EHA et Education (construction d'espaces temporaires d'apprentissage). Ce qui montre la capacité du NRC de rapidement s'adapter à la situation et d'orienter ses activités de programmes afin de répondre aux besoins essentiels.

Comme évoqué dans le contexte socio – politique, le déficit d'informations détaillées, et/ou statistiquement fiables sur les conditions de vie des familles déplacées a limité les réactions et les réponses dans la gestion de la crise que connaissent les PDI (familles déplacées). Consciente de la volatilité et de la gravité de la situation au Mali, NRC a décidé de réaliser une étude permettant de soutenir et orienter l'intervention des acteurs humanitaires. Ainsi, cette étude dans le contexte de la crise au Mali se justifie à plusieurs égards d'autant plus qu'elle permettra de:

- contribuer à combler le déficit d'informations sur les conditions de vie des familles déplacées et des familles hôtes;
- disposer d'une base de données sur la situation des PDI, accessibles à toutes institutions humanitaires et autres parties prenantes de la question;
- apporter une approche cohérente et harmonieuse permettant l'élaboration d'une stratégie globale standard qui réponde aux besoins des déplacés et de leurs hôtes;
- identifier les besoins d'assistance (logement, éducation, nutrition, eau/assainissement, information/communication) des déplacés et de leurs hôtes;
- identifier les besoins de renforcement des capacités locales;
- orienter les structures et institutions humanitaires en matière d'assistance (abris, conditions de vie, ...) aux réfugiés/déplacés et hôtes.
- collecter des informations de base afin d'identifier les autres secteurs nécessitant une intervention, ou du moins des études plus approfondies sur ces thématiques particulières (EHA, Protection, Education).

⁴ En Afrique, NRC est déjà intervenu au Libéria, en Angola, au Congo – Démocratique, en Ouganda, au Burundi, en Algérie, au Kenya, en Mozambique, en Tanzanie, etc.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 OBJECTIFS GLOBAUX ET SPECIFIQUES

2.1.1 Objectifs principaux

La présente étude a pour objectifs principaux de contribuer à:

- favoriser les déplacés à accéder à un support adéquat leur permettant de vivre dans les conditions humanitaires standards;
- réduire la vulnérabilité en matière d'abris, d'espaces d'accueil et articles non - alimentaires des personnes déplacées par le conflit au Nord du Mali.

2.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude étaient les suivants:

- mettre à la disposition des acteurs humanitaires des recommandations stratégiques permettant de répondre à la problématique des populations déplacées internes sous deux volets à savoir les conditions de vie et le plan de contingence "abris".
- contribuer à réduire et prévenir les risques d'une catastrophe humanitaire. La vulnérabilité des familles face au déplacement est atténuée par l'apport à une assistance du Gouvernement, de la Société Civile et des Communautés au niveau local et national en matière d'abris, mais aussi la planification d'accueil en coordination avec l'ensemble des acteurs impliqués.
- établir un système d'alerte préventive et de réponse. La population ciblée reçoit un abri, un espace d'accueil et les articles non - alimentaires essentiels en lien avec les standards humanitaires d'urgence.
- tenir compte du relèvement précoce: la population ciblée maintient son abri/logement/habitat en accord avec les standards humanitaires qui continueront à être atteints jusqu'à ce qu'une solution durable soit proposée.
- Identification des besoins de transfert de compétence entre les acteurs locaux et la communauté humanitaire.

2.2 RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

Les principaux résultats attendus de l'étude sont la publication d'un rapport assorti:

- d'informations quantitatives et qualitatives sur la situation abri et conditions de vie des familles déplacées et celles d'accueil;
- d'identification du niveau de vulnérabilité des familles déplacées;
- d'identification des besoins actuels et attendus des familles déplacées et des familles hôtes;
- des recommandations stratégiques à partager avec tous les acteurs humanitaires (gouvernement, ONG, Organisations Internationales, ...) afin de répondre aux besoins actuels et attendus des familles déplacées internes.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'étude a été menée en collaboration étroite entre NRC et REACH. NRC a assuré la mise en place du document initial, la coordination de l'enquête, la communication avec les organisations internationales et les différentes structures publiques s'occupant des PDI. L'analyse, l'interprétation des données et le rapport de l'enquête ont été réalisées également par l'équipe NRC.

3.1 GUIDE METHODOLOGIQUE

3.1.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE

Le processus de l'étude a été conduit par une équipe de NRC/REACH où les ressources humaines mobilisées à cet effet ont été:

2 Experts NRC en enquêtes d'urgences (volet abris et conditions de vie),
 1 Spécialiste en banque de données de REACH,
 1 Gestionnaire en évaluation suivi d'ACTED,
 1 Equipe de 4 consultants indépendants maliens pour appui technique,
 30 Enquêteurs endogènes de bon niveau de formation académique et maîtrisant les langues des PDI, notamment le Songhaï, Peuhl et Tamasheq.

L'équipe de consultants indépendants a assuré le rôle d'appui technique sur les bases de données déjà élaborées par REACH.

Ainsi, l'approche a été un long processus qui s'est déroulé selon les étapes suivantes :

3.1.2 CONCEPTION DES METHODES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Dans le souci de collecter un maximum d'informations sur les conditions de vie des PDI, 2 types de questionnaire ont été développés.

3.1.2.1 Questionnaire quantitatif de Diagnostique Multisectoriel Enquête Ménages Déplacés

Le questionnaire consiste principalement en questions fermées ou semi fermées, mesurant les réponses spontanées, ou aidées / encouragées. Il vise à collecter des informations sur : les ménages, leur schéma de déplacement, leur type de logement actuel, les principaux problèmes rencontrés en terme de logement (les dimensions EHA incluses), le type de support reçu et aide demandée. Afin d'avoir une mise en perspective et pour mieux comprendre leur mécanisme d'adaptation, le questionnaire a inclus des questions portant sur leur situation (conditions de vie, revenus et dépenses, éducation) avant leur déplacement et à ce jour. Le questionnaire couvre également les perspectives d'avenir et solutions envisagées par les PDI à courts et moyens termes.

Une méthode clé dans la conception des questionnaires est la visualisation des questionnaires. Afin de faciliter la conversation et installer une atmosphère d'ambiance et de confidence sur le terrain, les questionnaires ont été conçus de façon visuelle. L'objectif était d'aider l'enquêteur dans son travail afin de bien distinguer entre les questions spontanées, questions encouragées et questions fermées. 60 questionnaires ont été vérifiés par un superviseur (Agent AME). Au fur et à mesure que les incohérences ont été signalées au niveau de l'équipe de la conception, les questions ont été modifiées et les changements nécessaires ont été faits en ACCESS. La conception de la base de données ACCESS a été faite par REACH (Genève).

3.1.2.2 Questionnaire visuel : Fiche d'Observation Visuelle Enquête Ménages Déplacés

Afin de collecter des informations encore plus précises sur les conditions de vie des PDI et permettre d'identifier des interventions potentielles en terme d'amélioration des conditions de vie des PDI (et des familles d'accueil) un questionnaire complémentaire a été développé. Il fournit un descriptif détaillé du logement (dimension, pièces disponibles, état, type de matériaux, aménagements faits / potentiels, etc.) et des aspects EHA. Ce questionnaire inclut également des questions sur la volonté / possibilité d'accueillir de nouveaux PDI. Outre les questions posées aux ménages PDI et familles d'accueil, chaque questionnaire contenait des questions destinées aux enquêteurs, appelées "notes libres de l'enquêteur". L'objectif de ces questions visait à obtenir des informations sur leur perception des conditions de vie des ménages interrogés et d'identifier les cas les plus graves, et de pondérer au besoin les réponses fournies par les ménages.

3.1.3 CONCEPTION ET FINALISATION DES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires ont été développés conjointement par NRC et REACH sur base des informations collectées lors des évaluations rapides effectuées par NRC ainsi que les informations collectées par REACH lors de leur évaluation visant à fournir des données de base sur l'habitat au Mali⁵.

Les informations collectées par NRC ont également été discutées et mises en perspective avec les équipes d'ACTED, un des principaux acteurs humanitaires à Bamako. NRC étant membre du Comité des Mouvement de Population (IOM), les questionnaires ont également tenu compte des informations collectées par l'IOM. Des informations ont également été collectées auprès du cluster Protection, et des ONG présentes dans le pays depuis plusieurs années.

3.1.4 ECHANTILLONNAGE DES PDI

L'échantillonnage principal sur lequel les ménages et les PDI ont été répertoriées s'inspire des données fournies par l'OIM au moment de la réalisation de l'enquête. Le nombre de ménage PDI à interroger a été calculé en fonction du nombre total de ménages PDI, de façon à garantir un intervalle de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%. Sur la base du % de PDI par communes, les enquêtes ont été réalisées auprès de 402 ménages et tous en leur domicile actuel.

3.1.5 CONSTITUTION ET ORGANISATION DES EQUIPES DE TERRAIN

Avec l'appui de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et d'ACTED, les enquêteurs et superviseurs ont été recrutés sur base de test de niveau et d'autres critères dont l'expérience de travail auprès des ONG, les langues de communication des PDI (Songhaï, Tamasheq, Peulh, ...).

Du point de vue organisation, les enquêtes se sont déroulées avec 5 groupes comportant 6 enquêteurs dans chaque groupe. Chaque groupe comptait 3 équipes, et aux commandes de chaque équipe, un superviseur. En plus de cela il y avait 3 agents AME (Appraisal Monitoring Evaluation) d'ACTED.

3.1.6 PHASE PILOTE ET FORMATION DES ENQUETEURS ET DES SUPERVISEURS

Les questionnaires initiaux ont été soumis à une phase pilote menée auprès de 12 ménages en présence des responsables NRC/REACH. Suite à la phase pilote le questionnaire a été révisé, et

⁵ REACH: Revue des données secondaires, Situation de l'abri au Mali, Novembre 2012.

soumis pour commentaires aux enquêteurs lors de leur formation. Leurs commentaires / suggestions ont été intégrés dans le questionnaire final.

Suite à ce test auprès des ménages, s'en est suivie la formation des équipes où plusieurs modules ont été abordés à savoir :

- La formation ex-cathedra des enquêteurs incluant des séances de questions - réponses et jeux de rôle;
- La formation in situ (au sein de concessions / maisons) des enquêteurs sur le questionnaire 'Fiche visuelle' afin de déterminer avec eux les méthodes de prise de schéma, de mesures, d'identification des matériaux;
- La formation continue sur le terrain lors de l'enquête (conseil à l'enregistrement des réponses, à la traduction, etc.);
- Des séances d'initialisation quotidienne sur les questionnaires remplis à chaque enquêteur.

Il est à noter que les premières formations ont été assurées par l'Emergency Assessment Expert NRC. Quant aux formations continues, elles ont été données par REACH.

Après la phase d'essai, il s'est avéré nécessaire d'avoir 2 enquêteurs par foyer. Un qui s'occupe du questionnaire multisectoriel et un autre qui s'occupe de la fiche d'observation visuelle. 4 ménages par équipe ont été visités par jour, dont une personne parlant Songhaï.

3.1.7 ENQUETES TERRAIN ET CONTROLE DES INFORMATIONS COLLECTEES

Afin de garantir la meilleure qualité et la fiabilité de cette étude, différentes étapes de contrôle ont été mises en place :

- **Au niveau individuel :**

Superviseur et agent de supervision immédiat ont chaque jour visité les chefs d'équipes et les agents enquêteurs sur terrain pour :

- la vérification de la compréhension des questions ;
- les conseils pour la retranscription des réponses fournies ;
- la vérification des questionnaires à chaque fin de journée par les superviseurs (info manquantes, erreur d'interprétation) ;
- l'initialisation régulière avec les enquêteurs ;
- le contrôle des déplacements des enquêteurs.

- **Au niveau opérationnel :**

Chaque questionnaire a été contrôlé afin de découvrir toute incohérence. En cas d'erreurs, les ménages sont appelés pour confirmer ou infirmer certaines informations. Aussi, il a été procédé à la vérification de la cohérence des données à l'encodage, vérification aléatoire des questionnaires (appel téléphonique aux PDI interrogés pour vérification, complément d'informations en cas de doute d'interprétation de leur réponse).

3.1.8 ANALYSE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Une base de données ACCESS a été développée et gérée par REACH dans un premier temps. Toutes les informations recueillies ont été encodées par une équipe de 5 personnes (NRC). A partir des résultats bruts de la base de données ACCESS, il a été possible de voir les tendances dans

lesquelles les réponses se regroupent autour de certaines variables – ou non. Les requêtes ont été faites à partir des interrogations c'est-à-dire tout ce qu'on a besoin de savoir sur la base du questionnaire. Pour la suite, les questions posées ont été transformées en requête par un expert IT au niveau d'ACCESS. Ainsi, différents tableaux ont été obtenus grâce aux différentes fonctions offertes par ACCESS, notamment les tris, les extractions et les croisements statistiques particuliers.

3.1.9 INTERPRETATION DES DONNEES ET ELABORATION DU RAPPORT PROVISOIRE

Sur la base des tris, des extractions et des croisements des données, on a fait l'interprétation des résultats des enquêtes par NRC. Cette interprétation des résultats s'est beaucoup appesantie sur les grandes tendances quant : (i) aux informations de base (origine des déplacées, période des déplacements, situation de vulnérabilité, situation de logement, les cas des femmes chef de ménages) ; (ii) aux mouvements des ménages (situation de dispersion ou de regroupement) ; (iii) à la situation des abris des déplacés ; (iv) aux conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et assainissement ; (v) aux moyens de subsistance (sources de revenus, niveau d'endettement des déplacés, ...); (vi) à la situation des enfants scolaires.

A cet effet, un rapport provisoire a été élaboré et soumis aux réactions, critiques/commentaires de REACH et NRC.

3.1.10 RAPPORT D'ETUDE

Le rapport d'étude a été élaboré toujours par NRC et a intégré dans une large mesure, les observations, critiques/commentaires faits par REACH.

3.2 STRUCTURE DE L'ETUDE

3.2.1 ETUDE ASPECT CONDITIONS DE VIE DES PDI

Elle a été menée sous la direction du NRC avec le concours de REACH (représentée sur place par ACTED) et d'une équipe de Consultants indépendants dirigée par Dr Ousmane KONIPO, professeur à l'université des sciences techniques et technologies de Bamako. Ainsi, dans cette optique NRC conçut l'étude, mis en place tous les dispositifs de l'enquête en développant deux questionnaires à savoir: (i) un diagnostic multisectoriel avec 61 questions pour la vie générale des déplacés et (ii) une fiche d'observation visuelle avec 25 questions pour le secteur abri.

Il est à signaler que tout au long du processus, NRC a également coordonné ses actions en commun accord avec les organisations internationales et locales, ainsi que les ministères ayant la protection civile et les affaires humanitaires dans leur attribution.

3.2.2 VOLET PLAN DE CONTINGENCE ABRIS

L'approche utilisée pour répondre aux besoins des PDI en termes d'abris a été concentrée sur l'élaboration d'une stratégie adéquate permettant la mise sur pied d'un plan de contingence abris approprié suite aux mouvements des populations dans le Mali relevant de la crise actuelle et éventuellement future.

La méthodologie d'élaboration de cette stratégie de réponse aux besoins en logement des déplacés s'est articulée sur les points principaux suivants:

- L'identification des conditions préalables pour accéder aux régions concernées par l'étude et l'établissement d'un environnement propice de travail,
- L'organisation des réunions bilatérales avec les autorités du pays au niveau central et local, et surtout celles relevant des ministères cibles de l'action humanitaire,
- La révision du plan officiel de réponse au niveau national et pourquoi pas l'adaptation des plans régionaux,
- L'organisation des visites de terrain (échanges directes avec PDI et associations des PDI) pour identifier les possibilités locales de logement des PDI notamment dans les bâtiments publics ou privés pouvant être disponibles, les terrains aménagés officiellement pour des activités sportives ou récréatives comme les terrains de football (ou d'autres jeux collectifs), etc.,
- L'analyse du marché de location en identifiant les bâtiments privés (maisons d'habitations ou autres) pouvant être disponibles pour loger les PDI bien sûr après avoir mis en exergue les frais de location et matérialisé leur provenance,
- La circonscription des standards nationaux et internationaux en termes d'abris et d'hygiène/eau/assainissement pour rassurer que le plan de réponse abris à élaborer respecte les conditions de vie reconnues de par le monde,
- Les probables défis auxquels tous les acteurs dans le secteur abris vont faire face seront décrits dans cette stratégie ainsi que les recommandations y relatives. Ces défis proviendront des résultats d'enquêtes mais aussi des différentes visites de terrains, réunions de coordination et autres échanges avec les populations concernées par l'urgence,
- L'évaluation des ressources disponibles en mettant un accent particuliers sur le matériel d'urgence en stock, les ressources humaines à déployer, les fonds disponibles et ceux mobilisables à courts termes par organisation/institution et par zone d'intervention,

IV. POINTS FORTS ET LIMITES DE L'ETUDE

4.1 POINTS FORTS / OPPORTUNITES

Une série de facteurs et d'opportunités ont contribué au succès de l'étude entre autres:

- La majorité des déplacés parlant le Peulh, le Tamasheq et le Songhaï pour la plupart, le recrutement des enquêteurs fut facilité par la présence des déplacés Songhaï à Bamako et Ségou qui comprennent aisément ces différentes langues citées précédemment.
- Une compétence technique des différentes équipes déployées pour l'enquête.
- L'existence des listes fiables des PDI au sein de l'OIM sur base desquelles a été choisi un échantillon représentatif (380 ménages majorés de 22 pour Bamako).

Les opportunités ayant aidé dans l'élaboration du plan de réponse sectoriel "Abris" se sont matérialisées par les faits suivant:

- L'existence du système général d'enregistrement des droits de propriété et des sols en place.
- Un accès aux infrastructures, bâtiments, habitations, espaces ouverts existants ou nouvellement identifiés pour l'accueil de personnes déplacées dans les régions du Sud.
- Un soutien des solutions de promotion aux activités de subsistance existantes.
- La mise à disposition par l'Etat Malien de l'expertise locale existante et libre court pour le renforcement des capacités par la communauté internationale.
- La cohésion sociale entre les communautés vivant à Bamako et les populations déplacées (PDI)
- Selon les informations recueillies officiellement, les comités de crises régionales sont déployées sur terrain et s'impliqueraient dans le processus d'identification des problèmes et solutions liées si les moyens le permettent.

4.2 DIFFICULTES ET CONTRAINTES

Les difficultés et contraintes rencontrées sont de plusieurs ordres à savoir:

- **Les limites intrinsèques à l'objectif de l'étude.**

De par son objectif même, l'enquête ne fait qu'ébaucher les questions de l'impact du déplacement sur la situation financière et les moyens d'existence des PDI, les conséquences au niveau de la scolarisation des enfants déplacés et les risques en matière de protection. Ces dimensions ne sont analysées que succinctement afin d'identifier les stratégies que les familles ont été forcées d'adopter pour survivre dans un nouvel environnement et afin de les mettre en perspective avec leur condition de logement actuelle. Les résultats fournis sur les aspects moyens de subsistance, éducation et protection n'ont qu'une valeur d'alerte et les acteurs désirant fournir une réponse à ces besoins devront procéder à des études plus approfondies sur chacune de ces thématiques. L'étude cherche également à mieux identifier les besoins de support demandés par les PDI, et seules les demandes relatives à leur condition de logement ont été analysées plus en avant. .

- **Difficultés liés au schéma de déplacement des enquêteurs.**

La fluidité des déplacements, le phénomène de multiples déplacements, de répartition des familles sur plusieurs foyers, la difficulté de recensement précis, ont contribué à ralentir la collecte des informations (PDI absents, partis vers d'autres endroits). Les enquêteurs ont dû régulièrement procéder à des appels

téléphoniques pour s'assurer que le ménage était toujours 'domicilié' à l'adresse indiquée lors de leur recensement, et pour s'assurer de leur présence à leur 'domicile' pour pouvoir y effectuer l'enquête.

- **Les biais potentiels de l'étude.**

L'étude s'est déroulée dans un contexte où les PDI sont encore affectés par les circonstances de leur déplacement souvent involontaire. Ainsi, malgré le libellé précis des questions, et la mise en avant de ce que la participation à l'étude n'entraînerait une aide humanitaire, il ne peut être ignoré qu'il y a un risque que les réponses fournies par certains ménages aient été potentiellement influencées par leur espoir de bénéficier d'une aide. Dans d'autres cas, en raison de la situation de stress des PDI, les enquêteurs n'étaient pas toujours les bienvenus.

D'autres facteurs d'influence ayant pu limiter la qualité de l'étude sont:

- la sensibilité de l'étude dans un contexte de crise exacerbée par la lutte pour la survie;
- l'étude s'est déroulée juste après l'intervention militaire malienne et étrangère, ce qui a pu influencer les réponses des PDI notamment en ce qui concerne leurs perspectives à court ou moyen terme (perception de leurs contraintes, de leurs besoins, de leur espoir de retour rapide au lieu d'origine, etc.).
- le traumatisme des populations qui fuient la guerre couplé avec l'inquiétude des enquêteurs en voyant des parents dans une situation pénible pouvant affecter la qualité des informations données.

V. RESULTATS DES ENQUETES

5.1 INFORMATION DE BASE

5.1.1 Lieux d'origine des déplacés

Notre étude a couvert 393⁶ familles PDI dans le district de Bamako et la Commune Rurale de Kalabancoro (cercle de Kati). L'étude révèle que 64,38% sont originaires de la région de Tombouctou, suivie de celles de la région de Gao (33,08%) comme l'illustre le tableau 1 et la figure 1.

Région d'origine	Nombre de PDI par région d'origine	% des PDI
Gao	130	33,08%
Kidal	8	2,04%
Mopti	2	0,51%
Tombouctou	253	64,38%
Total général	393	100,00%

Tableau 1. Répartition des PDI par Région d'origine

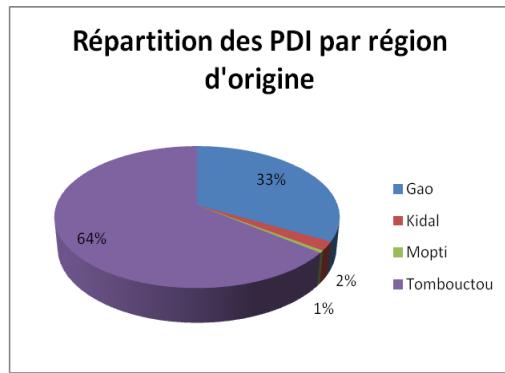


Figure 1. Répartition des PDI par région d'origine

Dans une moindre mesure, peu de déplacements des populations de Kidal et Mopti ont été recensés à Bamako soit respectivement 2,04% et 0,51%.

En analysant la répartition des PDI par provenance (urbaine ou rurale), on note que la majorité (63%) provient du milieu urbain tandis que 28% sont issus du milieu rural comme le montre le tableau et la figure qui suivent :

DISTRICT	PROVENANCE	%
BAMAKO	RURAL	28.5
BAMAKO	URBAIN	62.6
BAMAKO	NON CONNU	8.9
	TOTAL	100

Tableau 1'. Provenance des PDI

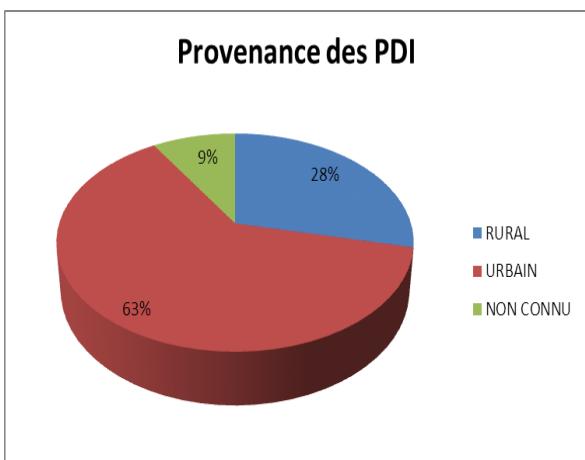
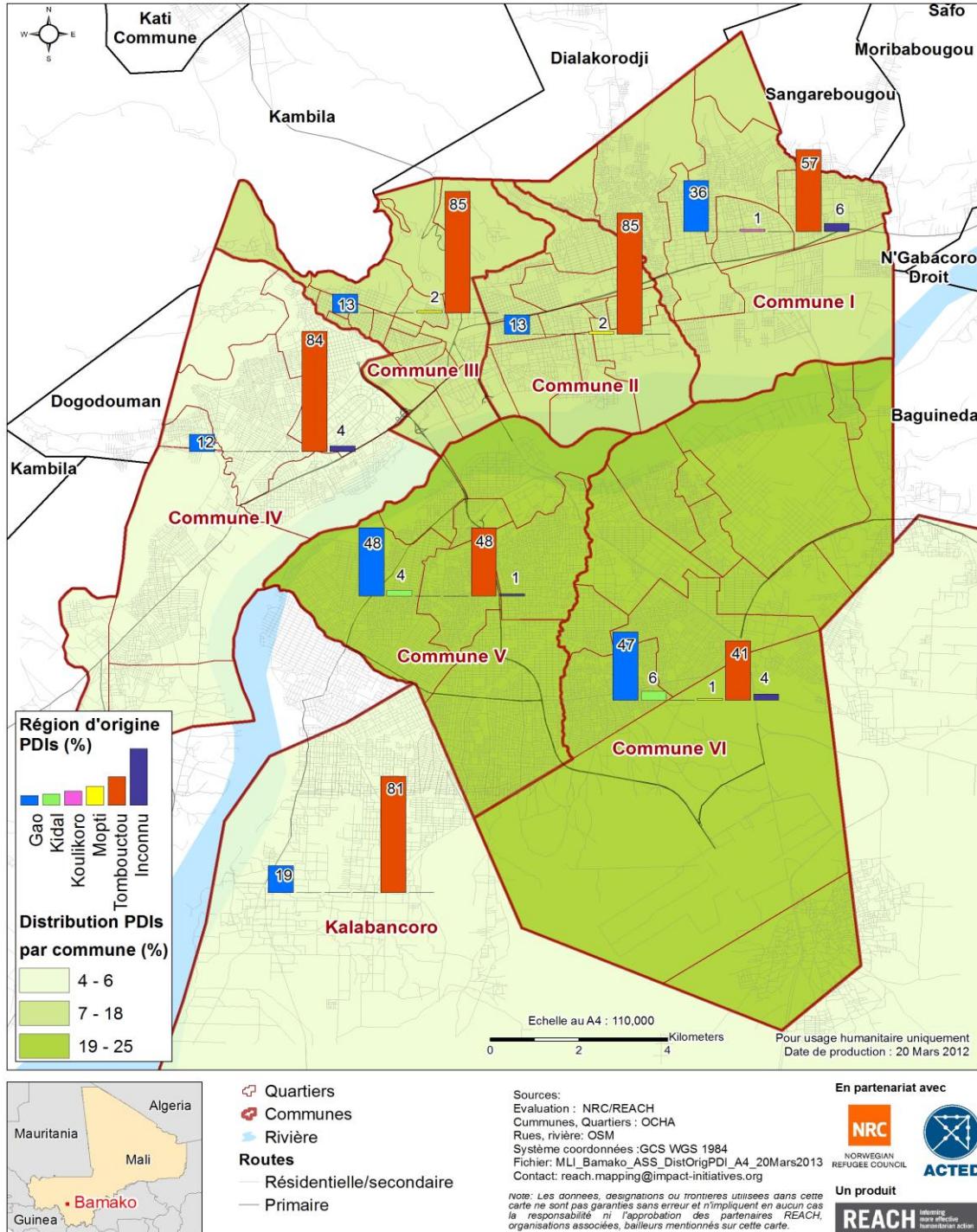


Figure 1'. Provenance des PDI

La répartition détaillée des PDI à l'échelon communal est décrite par la carte suivante :

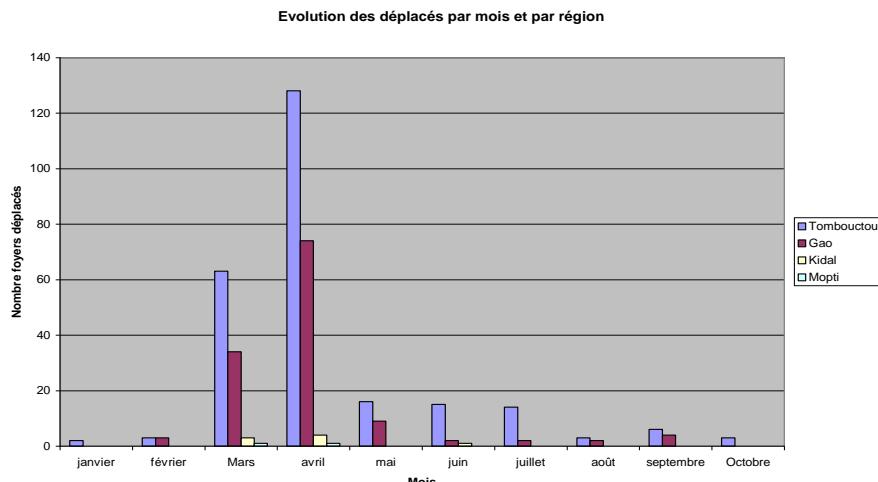
Enquête sur les conditions de vie des PDIs à Bamako



Carte 1. Répartition des PDI en fonction de l'origine et à l'échelon communal

5.1.2 Période de départ des déplacés et répartition dans le nouveau milieu d'accueil

En observant le mouvement des déplacés mensuellement, on note que le pic est atteint au mois d'Avril (période qui correspond à l'exacerbation des hostilités dans les lieux d'origine) comme le démontre le graphe qui suit.



Graphique 1 : Nombre de départs de PDI par mois

On constate qu'entre les mois de Mars et Juin, 89% des déplacés sont arrivés à Bamako avec le pic de 53% au mois d'Avril. Ces PDI seront bientôt dans le neuvième mois de leur déplacement et les besoins deviennent encore plus urgents vue toute cette période écoulée.

Les résultats d'enquêtes nous renseignent sur la répartition des PDI dans leur nouveau milieu de vie suivant ces proportions : 75,57% sont en location, 20,36% en familles d'accueil et 1,26% habitent en hangar/écoles/bâtiments non achevés.

5.1.3 Statut du logement de la famille déplacée au site d'accueil

L'étude montre que le statut du logement de la famille déplacée pour les 393 ménages enquêtés est le suivant (voir figure 2):

- 66,41% des ménages sont des locataires contre paiement de loyer. Ici il faut noter que ce chiffre inclut les PDI vivant soit seul dans un logement en location et ceux vivants en famille d'accueil mais devant fournir une participation aux frais de loyer de la famille d'accueil;
- 17,56% des ménages sont logés gratuitement dans des familles d'accueil sans loyer à payer;
- 9,16% des ménages sont des colocataires contre participent aux frais de loyer.

Les 4,07% sont répartis dans des habitats inachevés, dans des salles de classe, des gardiennages, etc. Et 1,02% (4 ménages PDI) sont en fait propriétaires et occupent leur propre logement.

En termes de type de logement occupé par les PDI, ici la tendance est par ordre d'importance la suivante: la concession suivie de l'appartement, puis de la maison/habitation.

⁶ Le dépouillement n'a trouvé que 393 questionnaires sur 402

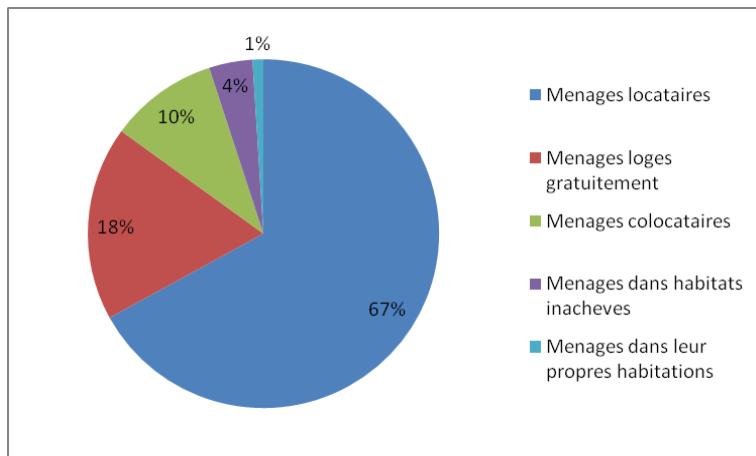
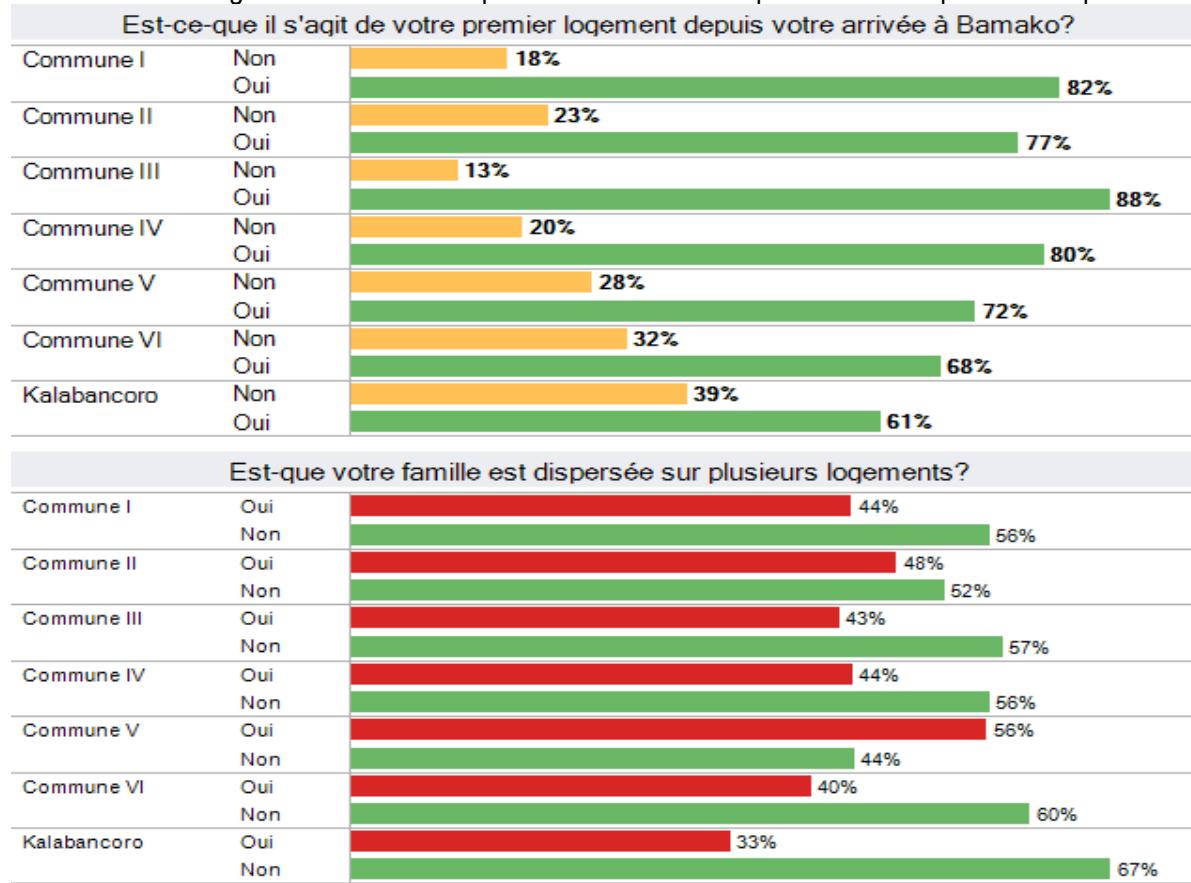


Figure 2. Statut de logement des foyers déplacés

5.1.4 Niveau de rassemblement et de dispersion des familles déplacées

L'étude montre que sur les 393 foyers interrogés, si 54,45% des membres des PDI vivent ensemble, 44,55% des ménages des PDI ont dû se séparer (les membres du foyer vivant dans divers endroits). Le graphique 2 donne les détails au niveau communal. Les raisons ayant conduit à la dispersion des ménages PDI sur plusieurs lieux de vie seront développées dans le point 5.1.7. Le taux moyen de dispersion par foyer est de 1,90 personne, soit environ 2 personnes par foyer qui manquent où loger et vont se faire héberger ailleurs. On note que les enfants sont les plus concernés par cette dispersion.



Graphique 2. Dispersion des PDI dans plusieurs logements au niveau communal.

5.1.5 Groupe social de la famille d'accueil

Les familles d'accueil des déplacés à Bamako sont réparties entre les groupes sociaux suivants :

- 22,90% des familles d'accueil sont Songhaï. Cela est dû au fait que les foyers déplacés sont aussi en grande majorité Songhaï et ont des liens sociaux quelconques avec la famille d'accueil (liens de parenté, d'amitié, de solidarité, etc.).
- 3,05% des familles d'accueil sont des Bambara et 1,27% des Touarègues. Les mêmes raisons évoquées précédemment peuvent expliquer cette situation.
- 69,21% des déplacés n'ont pas vécu dans des familles d'accueil.

Ainsi, par catégorie d'âge, la composition de la famille d'accueil est la suivante:

Genre	Age			Total	%
	0-12 ans	12-18 ans	60 an et plus		
Hommes	138	125	131	394	51
Femmes	130	119	123	372	49
Total	268	244	254	766	
%	35%	32%	33%	100%	

Tableau 2 : Composition de la famille d'accueil

Ce tableau nous renseigne sur l'effectif des personnes qui composent les familles d'accueil de Bamako qui est de 776 personnes dont 33% d'adultes, 32% des jeunes et 35% d'enfants. Quant au genre, on note environ 49% des femmes et 51% d'hommes.

5.1.6 Les groupes sociaux des familles déplacées

De l'ensemble des 393 foyers déplacés, on constate que la composition ethnique est à dominance Songhaï et se présente comme suit: Songhaï (82%), Bambara (5%), Bella (3%), Touarègues (3%). La même dominance ethnique se retrouve également au niveau des familles d'accueil (74% Songhaï).

Ethnie	% Familles Déplacée	% Familles Accueil
Songhaï	82	74
Bambara	5	10
Bella	4	3
Touarègue	3	4
Dogon	2	0
Peulh	3	2
Bozo	1	2
Sarakole	0	2
Malinke	0	2
Bobo	0	1
%	100	100

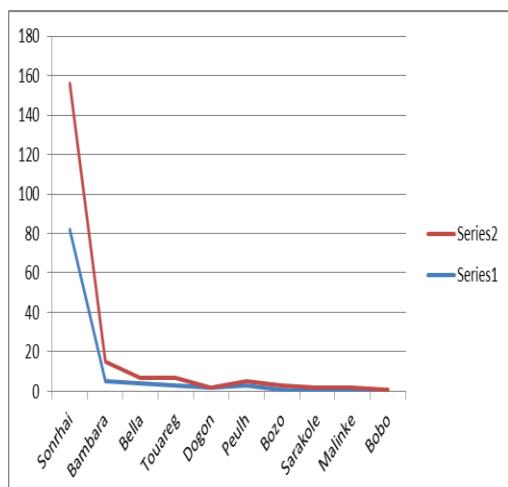


Tableau 3. Affiliation entre PDI et Famille d'accueil

Graphe 3. Affiliation entre PDI et Familles d'Accueil

L'analyse des affiliations entre l'ethnie des PDI et celle des familles d'accueil démontre effectivement que des relations sont prouvées par la même dominance ethnique de part et d'autre.

5.1.7 Raisons de départ du milieu d'origine

La sensibilité de la question en rapport avec la situation de détresse des déplacés a limité les réponses aux raisons de départ suivant les cas. Ainsi sur les 393 foyers interrogés, seulement 148 foyers (37,40%) ont donné des raisons qui ont motivé leur départ dont on distingue principalement:

- les raisons préventives par rapport aux effets / impacts du conflit (54%)
- Les raisons sécuritaires (41%)
- Les raisons économiques (1%)

Raisons de départ	Score	%
Raisons sécuritaires	61	41%
Raisons préventives	80	54%
Raisons économiques	2	1%
Recevoir de l'aide	2	1%
Ecole fermées	1	1%
A la demande du propriétaire	1	1%
Evénements liés au conflit	1	1%
TOTAL	148	100%

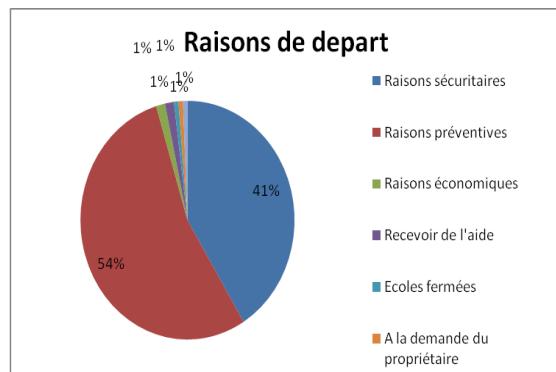


Tableau 4. Raisons de départ des familles

Figure 3. Raisons de départ des familles

5.1.8 Situation de vulnérabilité des familles déplacées

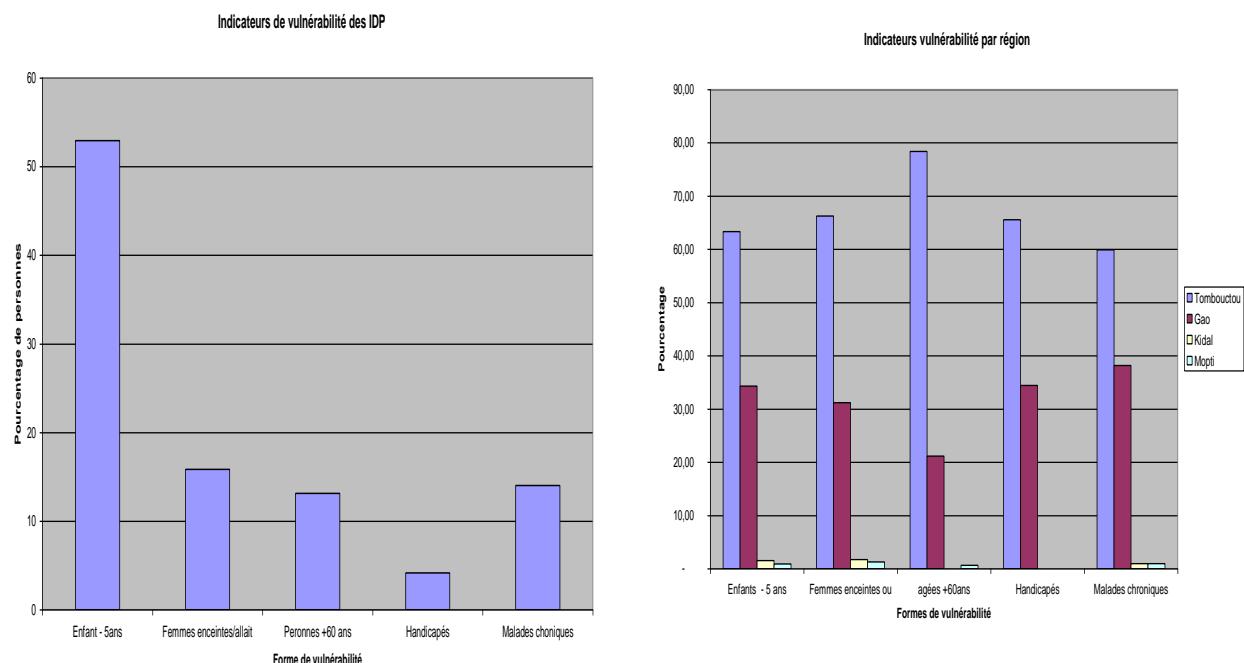
Les 393 foyers identifiés comptent un effectif total de 4 435 personnes sur lesquelles il a été identifié 1 478 personnes appartenant à la catégorie des vulnérables soient 33,32% sous plusieurs formes comme le montre le tableau 5.

Région d'origine	Vulnérabilité				
	Enfants de - 5 ans	Femmes enceintes et allaitantes	Personnes âgées + 60 ans	Handicapés	Malades chroniques
Gao	268	73	41	21	79
Kidal	12	4	0	0	2
Mopti	7	2	1	0	2
Tombouctou	495	155	152	40	124
Total	782	234	194	61	207

Tableau 5 : Situation de vulnérabilité des familles déplacées

Une lecture croisée du tableau des indicateurs de vulnérabilité vis-à-vis de la vulnérabilité par région renseigne qu'au sein des couches vulnérables les formes de vulnérabilité se présentent dans les proportions que montre le graphe 4 (chiffres pondérés par rapport au biais de l'échantillon total):

- Enfants de moins de 5 ans : 52,91%. Cette tendance est très importante dans les foyers déplacés des régions de Tombouctou et de Gao dans les proportions respectives de 63,30% et de 34,27%. La moyenne d'enfants de moins de 5 ans est de 2 enfants par foyer;
- Femmes enceintes ou allaitantes: 15,83%. La région de Tombouctou tient le record avec 66,24% suivie de celle de Gao avec 31,20%.
- Les malades chroniques: 14,01%. La majorité des malades chroniques vient de la région de Tombouctou (59,90%) suivie par celle de Gao (38,16%). La moyenne des malades chroniques par foyer est de 0,59.
- Personnes âgées de plus de 60 ans: 13,13% dont 78,35% proviennent de Tombouctou et 21,13% proviennent de Gao. La moyenne de personnes âgées de plus de 60 ans par foyer est de 0,5 par foyer. Cependant cette moyenne est plus importante dans la région de Tombouctou avec 0,61 personne par foyer.
- Handicapés: 4,13% dont 65,57% pour la région de Tombouctou et 34,43% pour la région de Gao. La moyenne de personnes handicapées par foyer est de 0,16.



Graphe 4. Lecture croisée des tableaux de vulnérabilité

Ainsi, une des premières conclusions sur l'état des lieux de la vulnérabilité des foyers déplacés est que les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ou allaitantes, les malades et les personnes âgées constituent les couches les plus affectées par la crise avec une prédominance de la catégorie des enfants parmi ces groupes à vulnérabilité élevée.

5.1.9 Femmes chef de ménage

Parmi les PDI, 18,32% des ménages sont dirigés par des femmes. Ainsi, le cas des femmes chefs de ménage déplacées est expliqué par des circonstances dont:

- Le décès: les veuves représentent 7,12% de l'ensemble des ménages déplacés;
- La veille sur le patrimoine familial: le mari est resté au lieu d'origine pour sécuriser les biens familiaux (4,33% de l'ensemble des ménages déplacés);
- Le statut matrimonial: le cas de séparation du mari, de divorces, etc.: 2,04%;
- Autre résidence: le mari réside dans un autre lieu d'accueil hors Bamako (1,02%).

5.1.10 Situation du logement des familles déplacées

Parmi les ménages PDI interrogés, 74,05% d'entre eux vivaient dans leur premier lieu d'accueil. En revanche, 25,95% des foyers indiquaient ne pas être dans les premiers lieux d'accueil et par conséquent, ont dû déménager plusieurs fois.

Les principales raisons ayant forcé les PDI à faire face à de multiples déplacements sont dans l'ordre :

- le manque de place dans la famille d'accueil : (33,58% des foyers ayant changé de logement);
- le gène et pour éviter les conflits avec la famille d'accueil, (13,96% des foyers) ;
- le fait que la famille d'accueil a dû héberger d'autres déplacés (10,96%) ;
- le besoin d'être indépendant (8,68%) ;
- le besoin de trouver un meilleur logement (6,79%) ;
- le coût des loyers (5,28%).

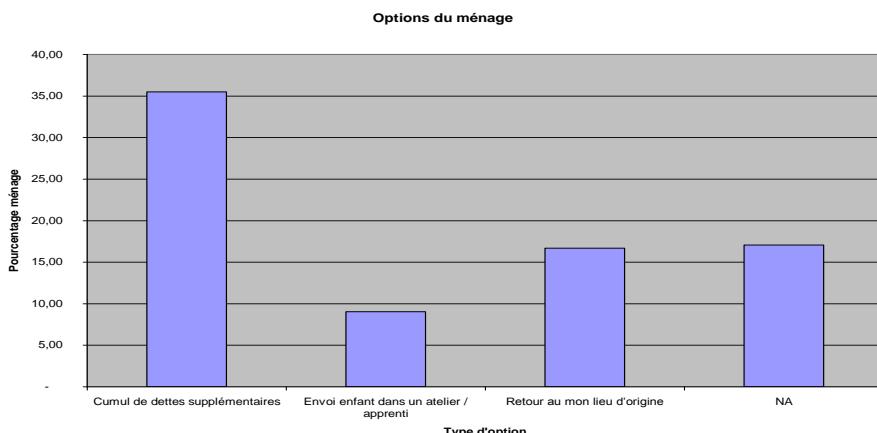
5.2 MOUVEMENT DE LA FAMILLE

5.2.1 Répartition des familles en fonction du changement de logement

Les PDI ont été interrogés sur leur vision à court et moyen terme quant à leur lieu de vie. Dans les 3 à 6 prochains mois, 72,26% des ménages souhaitent conserver le statut quo, c'est-à-dire ne pas changer actuellement de logement tandis que 21,88% des ménages sont encore sans avis (hésitants/indécis). 4,58% des ménages souhaitent changer de logement alors que 0,76% des ménages souhaitent habiter une localité autre que Bamako. Une infime partie, soit 0,51% des ménages, veut retourner volontairement au lieu d'origine.

A la question de savoir quelle serait la solution adoptée par les PDI qui se retrouveraient expulsés de leur logement suite au manquement de payement de loyer, les PDI déclarent :

- 36% des ménages préfèrent rester dans leur milieu et accumuler des dettes supplémentaires même s'ils ne pourront éventuellement pas les rembourser par la suite;
- 17% des ménages devront retourner dans leur zone d'origine;
- 9% des ménages désirent faire travailler les enfants comme apprentis dans des ateliers ou auprès des transporteurs, comme ouvriers agricoles ou même dans des bars ;
- 7% ne savent pas quoi faire.
- 6% enverraient un enfant dans un autre foyer ;
- 4% choisiraient un abri de fortune ou dormiraient dans la rue ;
- 2% choisiraient une solution à longs termes
- 19% ne sont pas concernés par ce problème. En effet, ce pourcentage concerne les familles nanties qui ne souffrent pas du tout des conditions de déplacement.



Graphe 5. Stratégie de survie des foyers PDI

Il est important de noter que quasi 17% des PDI considèrent qu'en cas d'expulsion de leur abri actuel, ils n'auront d'autre option que de devoir retourner sur leur lieu d'origine sans tenir compte de la situation sécuritaire y prévalant.

5.2.2 Raisons de changement de logement

Les principales raisons avancées pour le changement de logement sont ainsi énumérées:

- le manque de place dans la famille d'accueil, exprimé par 33,58% des foyers ayant changé de logement;
- le gène et pour éviter les conflits avec la famille d'accueil, exprimé par 13,96% des foyers ayant changé de logement;
- la famille d'accueil a dû héberger d'autres déplacés, argument donné par 10,96% des foyers ayant changé de logement;
- le besoin d'être indépendant, exprimé par 8,68% des foyers ayant changé de logement;
- le besoin de trouver un logement meilleur exprimé par 6,79% des foyers ayant changé de logement;
- la cherté des frais de location de logement, exprimée par 5,28% des foyers ayant changé de logement;

5.3 SITUATION ABRI

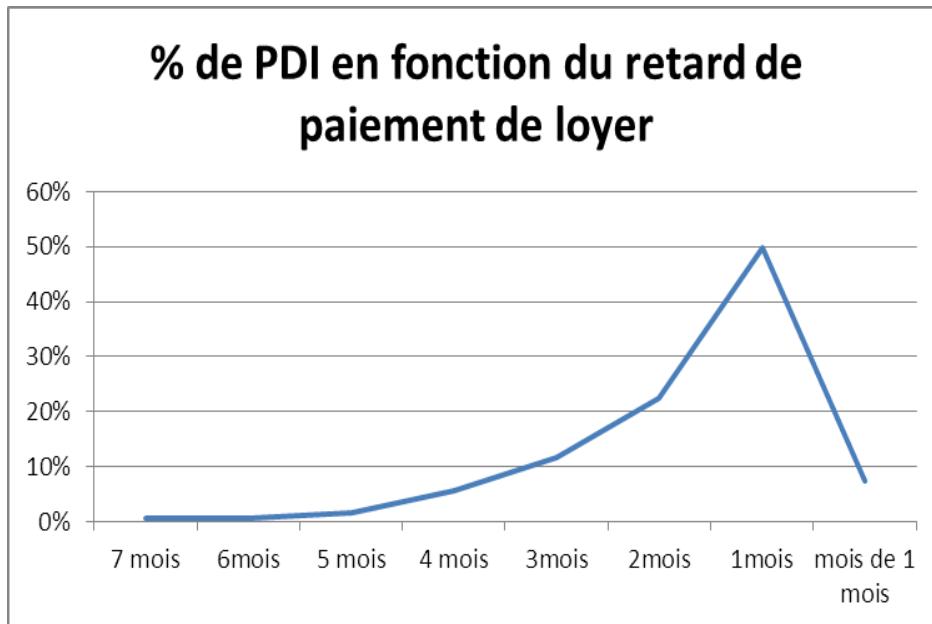
5.3.1 Taille des ménages

Dans les 393 foyers de PDI, les enquêteurs ont recensé un total de 4 435 personnes, soit une moyenne de 11,37 personnes par foyer. Là également, le nombre moyen de personnes est plus important dans les concessions (12,72 personnes) que dans les maisons / habitations (11,49 personnes) et les appartements (9,04 personnes).

5.3.2 Coût mensuel du loyer et risques d'expulsion

Le loyer moyen mensuel pour les locataires et colocataires est de 28.565 FCFA, soit environ 57\$ US. En revanche le loyer maximal mensuel pour les ménages déplacés est de 350 000 FCFA, soit 700\$ US. Il s'ensuit que la grande majorité des ménages déplacés en location (54,71%) payent les frais de loyer aux propriétaires qui ne vivent pas dans la même concession. Les autres options prédominantes sont que 14,25% et 6,87% des ménages déplacés paient les frais de loyer respectivement à des agences immobilières ou à un membre de la concession

Les déplacés vivent dans la crainte d'être expulsés de leur logement suite à de multiples raisons dont l'accès non facile aux revenus pour couvrir les frais de location pouvant occasionner un retard de paiement de loyer de l'ordre de 4 mois comme le montre la figure qui suit, mais aussi par mésentente avec les familles d'accueil et par l'augmentation du loyer. Soit en total 35% des ménages sous risque d'expulsion du logement. Notons que le pic pour le retard dans le paiement du loyer est de 1 mois (soit 50% de ceux qui sont sous risque d'expulsion pour loyer).



Graphe 6. Nombre de PDI en risque d'expulsion au logement suite au retard de paie de loyer

Les risques d'expulsion des foyers PDI au niveau communal sont présentés dans la carte qui suit.

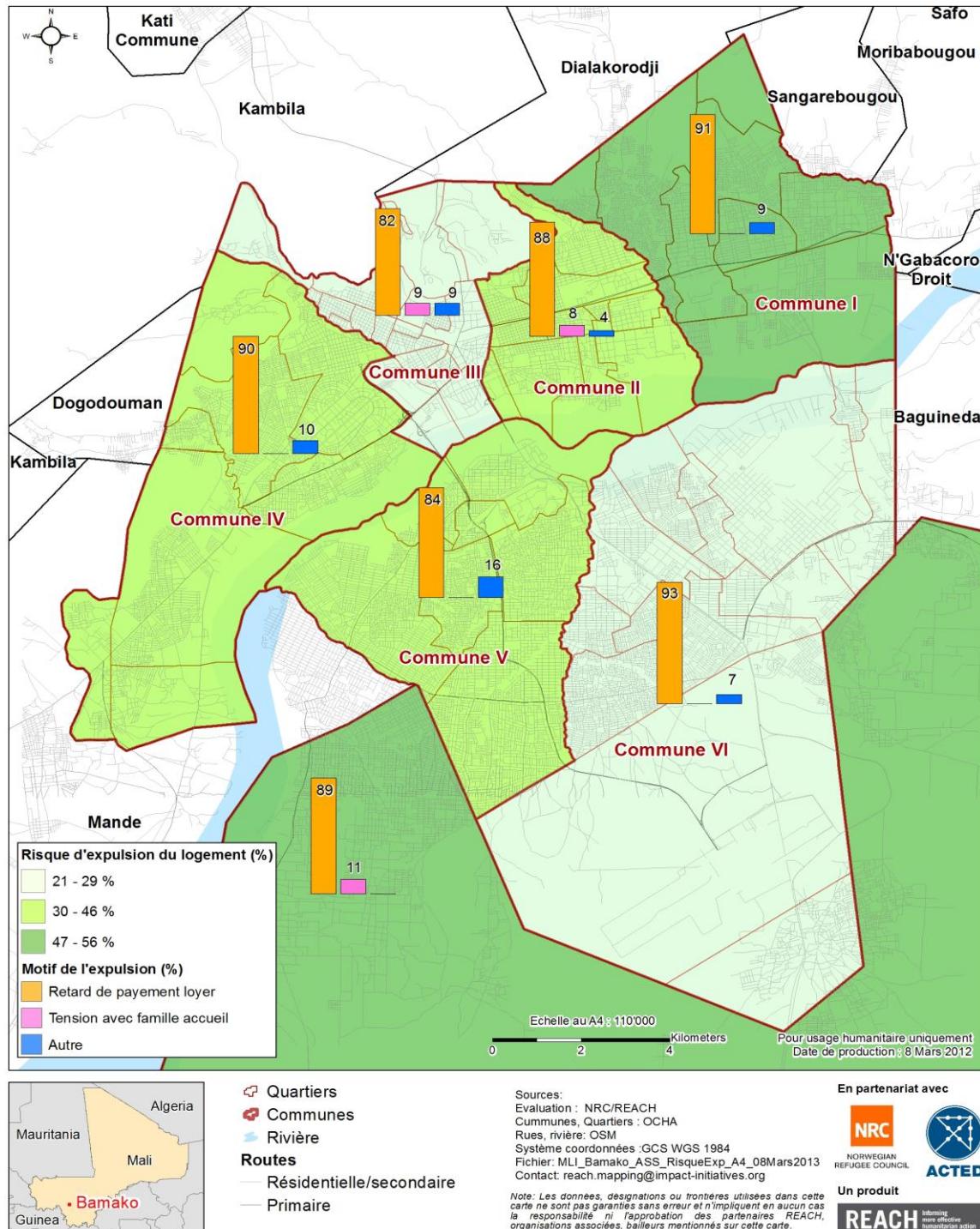
Enquête sur les conditions de vie des PDIs à Bamako

Risque d'expulsion des ménages PDIs



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

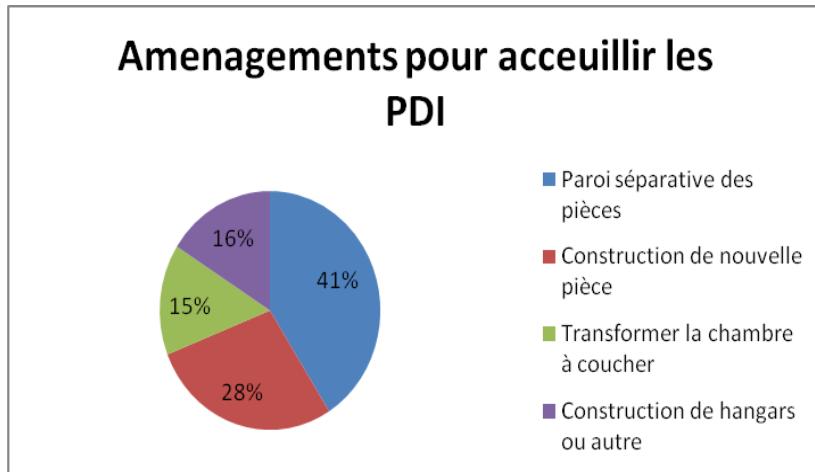


Carte 2. Risques d'expulsion des ménages PDI au niveau communal

5.3.3 Les types d'aménagements effectués dans le logement depuis l'arrivée des déplacés.

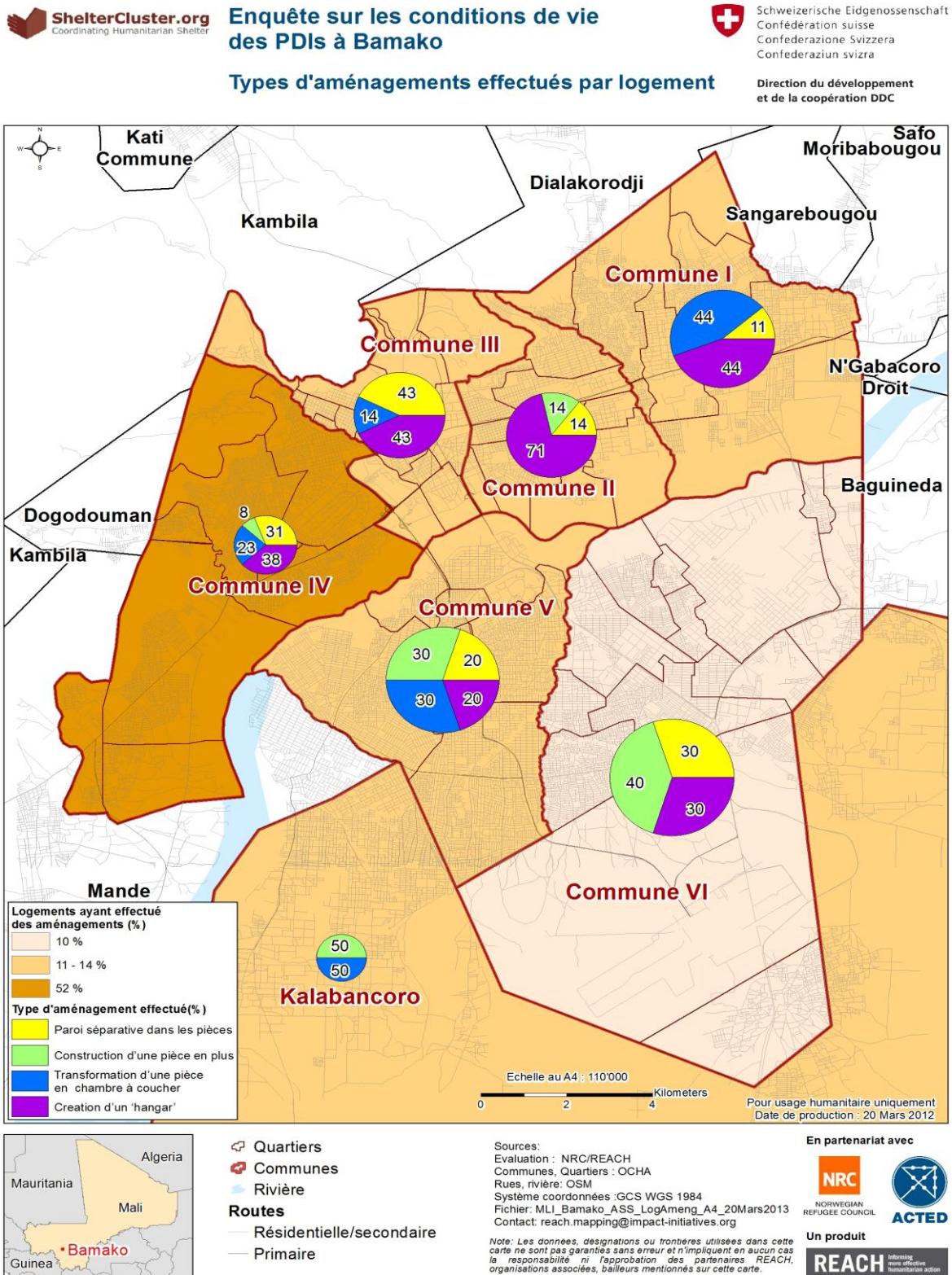
Sur les 393 ménages déplacés, 86,01% PDI ont gardé leurs logements dans l'état initial tandis que 13,99% des ménages ont globalement aménagé leurs logements selon les conceptions suivantes:

- Paroi séparative des pièces (41%);
- Construction de nouvelles pièces (28%);
- Transformation d'une pièce de la chambre à coucher (15%);
- Construction de hangars (16%);
- Autres aménagements.



Graphe 7. Aménagement des logements

De façon détaillée et à l'échelon communal, ces aménagements ont été faits comme le décrit la carte qui suit :



Carte 3. Aménagements des abris des PDI au niveau communal.

On notera que ceux qui sont en location souffrent moins que ceux en familles d'accueil du moins en termes de besoin d'aménagement d'après le constat des enquêteurs. C'est ainsi que les familles d'accueil ne semblent pas avoir assez de moyens matériels pour assurer un abri décent aux ménages déplacés. Les types de matériaux utilisés pour les aménagements ont été effectués dans les proportions suivantes :

- l'usage de cartons, de tissus, la paille pour 59% des familles;
- les briques en terre ou bétons par 29% des familles;
- les tôles ou bâches par 12% des familles.

L'étude a également analysé les conditions physiques du logement des PDI : espace, qualité du bâtiment, réparations nécessaires afin de garantir un environnement sûr et sécurisé à ses habitants.

Ainsi, il apparaît que :

- 37,34% des familles disposent de l'espace nécessaire pour pouvoir agrandir leur logement (construction d'une pièce supplémentaire) ;
- 17,79% des ménages indiquent que leurs terrains sont inondables.
- L'isolation des toits des logements et leur stabilité / résistance aux agressions extérieures (pluies, vent) sont assurées à environ 60% contre 28,32% de toits nécessitant des réparations / remplacements.

Les conditions de déplacement ont également un impact sur la façon traditionnelle de vivre des ménages : 80% des déplacés ne dormaient pas initialement (période avant crise) avec les enfants dans la même chambre. En revanche, à cause de la crise et dans la zone d'accueil, la tendance s'est inversée actuellement et 75,83% des ménages dorment avec les enfants.

En observant le matériel de couchage, on note ce qui suit :

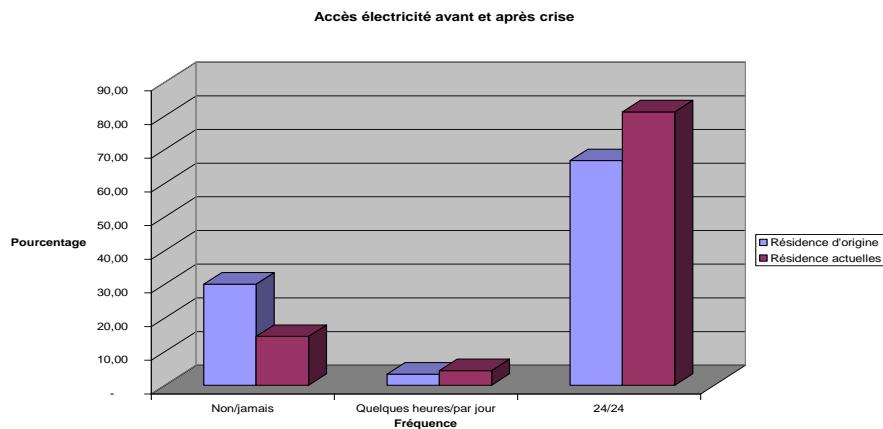
- les nattes sont les plus utilisées aussi bien par les ménages déplacées que pour les familles d'accueil dans les proportions respectives de 43% et 40%;
- les matelas occupent la deuxième place après les nattes. Ils sont utilisés dans les proportions de 40% par les familles déplacées et 38% par les familles d'accueil;
- quant aux lits, ils sont utilisés par 17% des familles d'accueil et 10% des ménages déplacés;
- Il est à noter que 7% des ménages déplacés et 6% des familles d'accueil dorment à même la terre battue.

5.3.4 Accès à l'électricité

L'accès à l'électricité pour les ménages déplacés à Bamako s'est nettement amélioré par rapport à leur lieu d'origine :

- Sur plus de 30% des ménages déplacés qui n'ont jamais eu accès à l'électricité dans les lieux de résidence initiale, on constate qu'il n'y a plus que 14,50% des ménages qui n'ont pas accès à l'électricité dans les nouveaux milieux d'accueil;
- Sur plus 66% des ménages qui avaient accès à l'électricité 24h/24h avant leur déplacement, on note que dans leur milieu d'accueil la situation des PDI est nettement améliorée en termes d'accès à l'électricité pour plus de 81% des ménages.
- A leur domicile initial, sur 3,31% % des ménages déplacés qui avaient accès à l'électricité pendant seulement quelques heures de la journée, la situation dans la zone d'accueil est légèrement améliorée.

Toutefois une exception s'impose: d'une manière générale, les ménages déplacés et résidents dans les communes de Kalabancoro et la commune IV sont les plus privés d'électricité en continu dans les proportions respectives de 95,92% et 93,10% car les réseaux d'électrification de ces communes sont parmi les moins développés.



Graphe 8. Accès à l'électricité avant et après la crise.

5.3.5 Les principaux problèmes avec le propriétaire / colocataire / famille d'accueil

Des 393 ménages déplacés, 145 ménages soient 36,90% indiquent avoir des problèmes avec le propriétaire / colocataire / famille d'accueil pour des raisons suivantes :

- 84,82% pour des problèmes de paiement de loyer;
- 4,80% à cause des tensions avec les voisins (propriétaires, colocataires et famille d'accueil);
- 7,59% à cause des conditions de vie,
- 2,76% pour des problèmes liés entre autres aux coupures d'électricité, à l'état des toilettes, aux travaux de réparation, des cas de menaces d'expulsions et de manque de place.

5.3.6 Principaux soucis liés directement au logement à l'heure actuelle

Les principaux soucis évoqués par les ménages déplacés sont par ordre d'importance :

- le faible nombre de chambres à coucher, exprimé par 70,99% des ménages ;
- le coût élevé des frais de loyer indiqué par 8,40% des ménages ;
- le nombre élevé de personnes dans la concession exprimé par 6,36% des ménages.
- l'approvisionnement en eau, le manque d'électricité et les problèmes de réparation de la maison pour une faible proportion.

Ces différentes préoccupations évoquées laissent présager des situations de stress et de problèmes psychologiques.

5.3.7 Usage des aides par les PDI dans la résolution du problème abri.

Afin d'identifier les besoins prioritaires des PDI, il leur a été demandé de choisir les types d'intervention qu'ils désirent parmi une liste préalablement établie (sélection de 1 à 3). Sur les 393 ménages, la préférence en termes d'aide est la suivante :

- 65,90% des ménages déplacés optent pour un stock de denrées alimentaires
- 8,40% choisissent le paiement des frais de loyer,
- 4,58% optent pour la fourniture de biens non alimentaires (matelas, kit de cuisine,...),
- 4,07 % voudraient s'équiper afin de redémarrer les activités professionnelles,
- 2,29% pour garder l'argent liquide,
- 1,78% pour l'amélioration de l'habitat,
- 1,27% pour la prise en charge des frais de santé,
- 1,02% pour la réhabilitation/construction de latrines/douches/égouts,
- 0,76% pour la scolarité des enfants, ...

5.4 SITUATION EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

5.4.1 Accès aux sources d'eau non potable

Cinq sources d'eau sont identifiées : puits, forages, robinets, bornes fontaines et mares. Nous considérons l'eau des puits comme non potable du fait qu'on n'y met pas de produits (chlore et autres) pour la traiter avant de la mettre à la disposition des consommateurs. Donc tous ceux qui l'utilisent sans la traiter vivent sous grand risque sanitaire. De même nous considérons l'eau des mares comme non potable.

Les enquêtes montrent que 13,23% (soit 52 foyers) des déplacés utilisent l'eau non potable (puits et mare) sur les 145 ménages déplacés qui ont accepté de répondre à la question y relative. Parmi ceux-ci, 13,49% traitent l'eau (soit environ 7ménages sur 52). Donc 45 ménages sur 393 restent toujours concernés par l'usage des eaux non potables soit environ 11,45% des déplacés. Ce taux si faible soit-il, présente des risques sanitaires importants et nécessite une action.

Ainsi, même si le taux d'utilisation des sources d'eau non potable est faible, les risques sont potentiellement grands quant à la vulnérabilité des ménages à certaines maladies hydriques surtout dans les commune VI, V, et I de Bamako.

5.4.2 Traitement de l'eau de boisson

Les enquêtes révèlent que indépendamment de la source d'eau (en présence d'une eau potable ou non), 84,73% des ménages déplacés ne traitent pas l'eau. Les quelques cas rares de traitement constatés concernent l'utilisation de l'eau de javel par 11,20% des ménages et l'eau bouillie par 2,29% des ménages.

5.4.3 Situation des latrines et douches dans le lieu d'origine et la zone d'accueil

Accès aux latrines

96,44% des ménages ont accès à des latrines privées dans leur concession / logement et / ou à des latrines communes. Dans la commune VI et la commune rurale de Kalabancoro, tous les ménages disposent des latrines dans les concessions / logements. Ce qui représente une légère amélioration par rapport à la situation au lieu d'origine vu que seul 90,84% des ménages avaient accès à des latrines dans leur domicile initial.

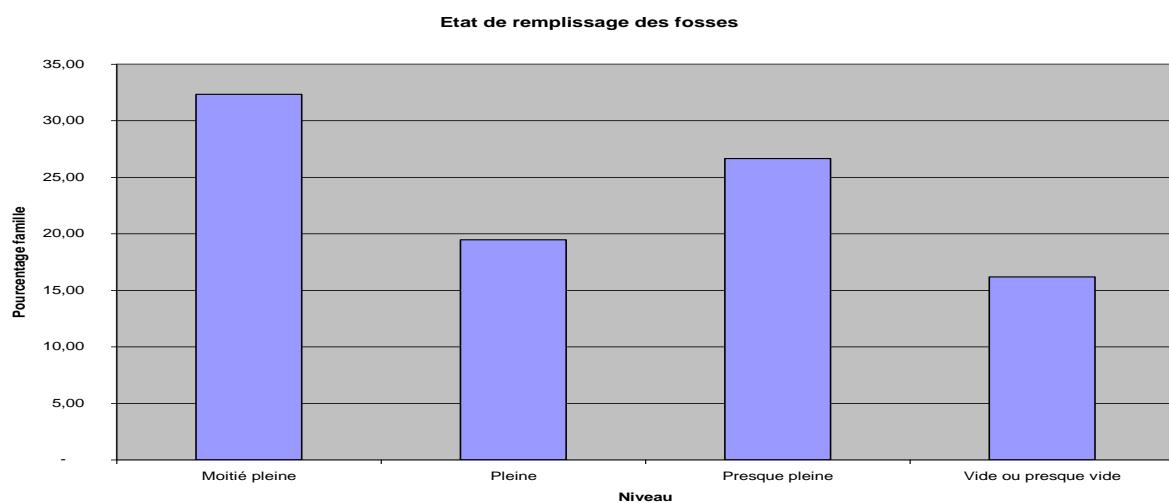
Il est toutefois important de noter l'existence de certaines latrines avec une forte sollicitation (45 personnes selon les commentaires des enquêteurs). Sur 61,40% de ménages ayant accepté de

répondre à la question sur l'usage de latrines ou non, les enquêtes révèlent un taux d'utilisation de 21 personnes / latrine pour les ménages disposant de latrine et un taux de 8 personnes / latrine pour ceux qui vont faire le besoin en dehors du ménage. 38,60% ont préféré ne pas se prononcer sur ce point.

Les 3,56% de ménages ne disposant pas de latrines dans leur concession / logement sont surtout rencontrés dans les communes V et III du district de Bamako. Dans ce cas les PDI utilisent les latrines de leur voisins ou de bâtiments public / écoles (2,60% des ménages). Il est à noter que seul 0,65 % des ménages confessent la pratique de la défécation en plein air.

Tout comme pour la situation des ménages ne traitant pas les eaux de boisson, les risques demeurent potentiellement importants quant à la propagation de vecteurs de maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement pour les déplacés et même les familles hôtes vivant dans les communes V et III de Bamako.

La situation de remplissage des fosses se présente comme le présente la figure 9.



Graphe 9. Remplissage de la fosse.

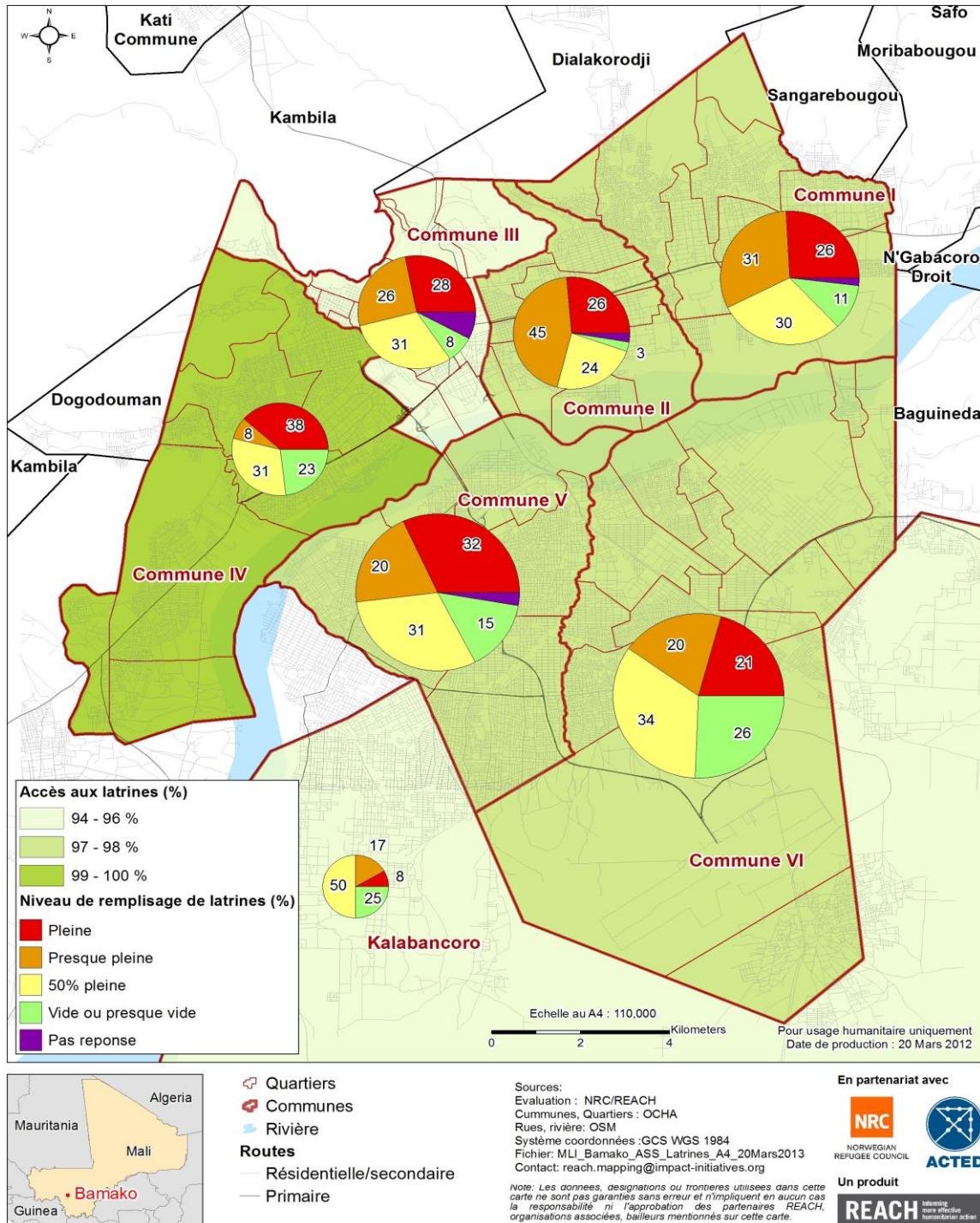
De l'interprétation du graphe, la grande tendance est que les fosses sont presque pleines dans environ 27% des familles, totalement pleines dans 19% des familles et à moitié pleines dans 32% des familles. Pour les fosses déjà pleines, plus de 17% ont indiqué qu'ils ne planifient pas leur vidange à court terme. Ce qui est un risque sanitaire important. Notons que le coût pour vidanger les fosses varie est de 33 960 FCFA (probable raison de ne pas vidanger la fosse suite au coût non accessible).

Concernant la présence du savon pour laver les mains, 64,41% n'ont pas de savon dans les latrines, 15,54% ont des savons pour laver les mains après usage de latrines, tandis que 20,04% ont gardé le silence. Ceci dénote un risque hygiénique potentiel.

Le remplissage des fosses et leur vidange sont plus expliqués en détails au niveau communal comme le montre la carte 4.

Enquête sur les conditions de vie des PDIs à Bamako

Accès des menages de déplacés aux latrines Niveau de remplissage des latrines



Carte 4. Remplissage des fosses septiques et situation de vidange au niveau communal

Accès aux douches

Les résultats des enquêtes montrent que 96,95% des ménages ont des douches dans leur concession. Il faut ici noter que les douches sont situées à l'intérieur des latrines pour des raisons de tradition / culture au Mali. Les 3,05% de ménages ne disposant pas de douches dans leur concession ont recours aux alternatives suivantes:

- Latrine / douche chez les voisins par 53,33% des ménages;
- Recours aux latrines/douche des écoles par 16,67% des ménages;
- Et les recours aux anciennes maisons non couvertes, les trous de fortune clôturés et les toilettes communales dans des proportions respectives de 8,33% pour chaque cas.

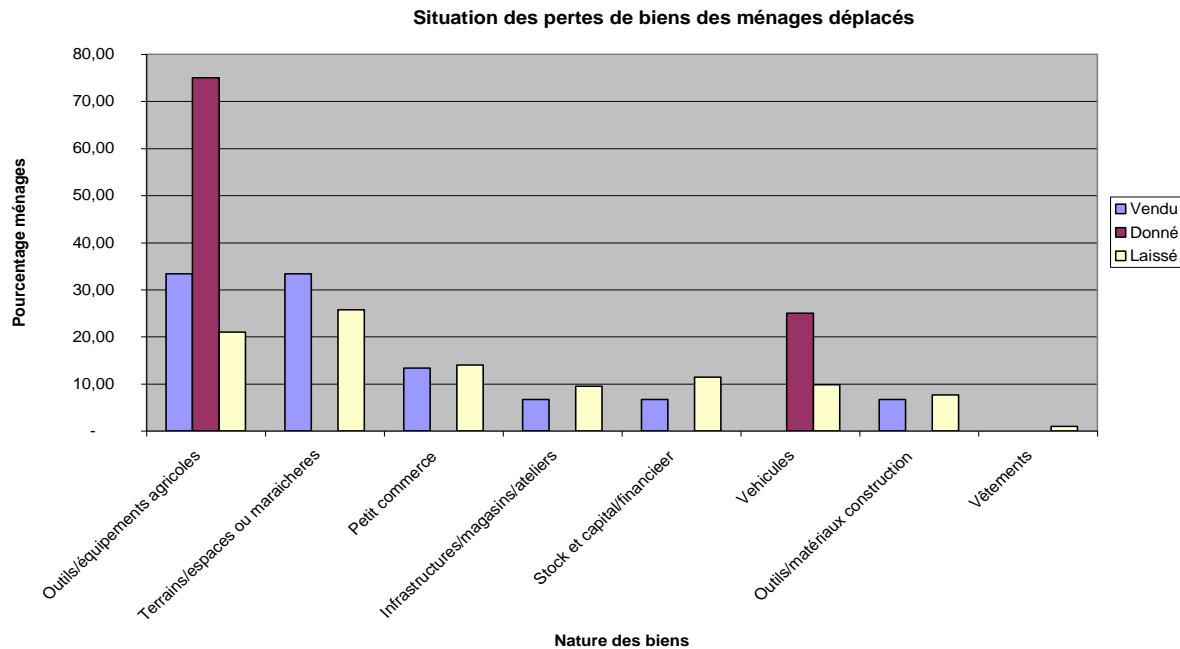
Ce faible taux de ménages déplacés ne disposant pas de douches dans leur concession ne doit pas voiler les risques de propagation de vecteurs de maladies dues à l'insalubrité en matière d'hygiène et d'assainissement.

5.5 MOYENS DE SUBSISTANCE

5.5.1 Perte de biens suite au départ de la famille

Suite à la crise au Mali ayant précipitamment contraint plusieurs familles à fuir les zones d'hostilités, 52,67% des PDI ont dû vendre, donner ou laisser sur place leurs biens qu'ils ne pouvaient pas transporter. D'autres ménages ont été victimes de vols ou leurs biens ont été endommagés. A cet effet, les enquêtes ont donné les résultats suivants comme le montre le graphe 10:

- Biens vendus: 33,33% des ménages déplacés ont dû vendre les outils et équipements ou des terrains / espaces agricoles et maraîcher tandis que 13% ont vendu les produits de leur petit commerce;
- Biens donnés: 75% des ménages déplacés ont dû donner outils et équipements agricoles à des parents proches ou amis alors que 25% ont donné leur véhicule du moins ceux qui en possédaient;
- Biens laissés sur place ou abandonnés: nombreux sont les ménages qui ont laissé ou abandonné leurs terrains / espaces maraîchers, les outils / équipements agricoles, le stock de vivre et le capital financier, le petit commerce dans les proportions respectives de 25,71% ; 20,95% ; 13,97% et 11,43%. Dans une moindre mesure, des ménages ont dû aussi laisser sur place leur véhicule, leur magasin / atelier; les biens laissés ou abandonnés pouvant être endommagés, ou perdus à jamais.

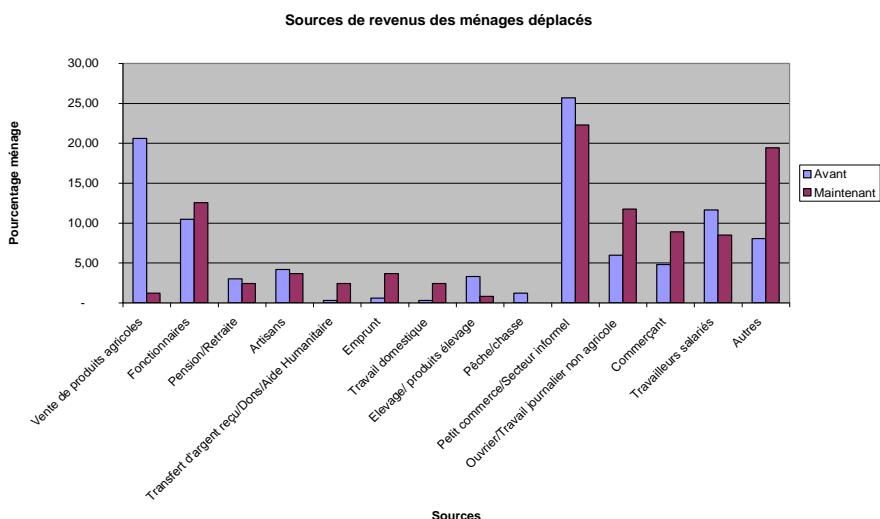


Graphe 10. Pertes des biens des ménages déplacés.

5.5.2 Source de revenus de la famille avant / après le déplacement

Les sources de revenu des ménages avant le déplacement provenaient principalement du petit commerce (27%), de la vente de produits agricoles (18%), des travailleurs salariés (12%), des salaires pour les fonctionnaires (10%), autres (8%), ouvrier/travail journalier (7%), commerçant (5%), artisans (4%), pension/retraite (3%), emprunt/travail domestique/aides...(6%).

Dans leur nouveau milieu de vie (déplacement interne), les principales sources de revenu proviennent du petit commerce (22%), autre / petit métier/autres (19%), salaire pour les fonctionnaires (12%), travail journalier non agricole (11%), commerçant (9%), travailleurs salariés (8%), artisans/retraite/emprunt/... (19%).

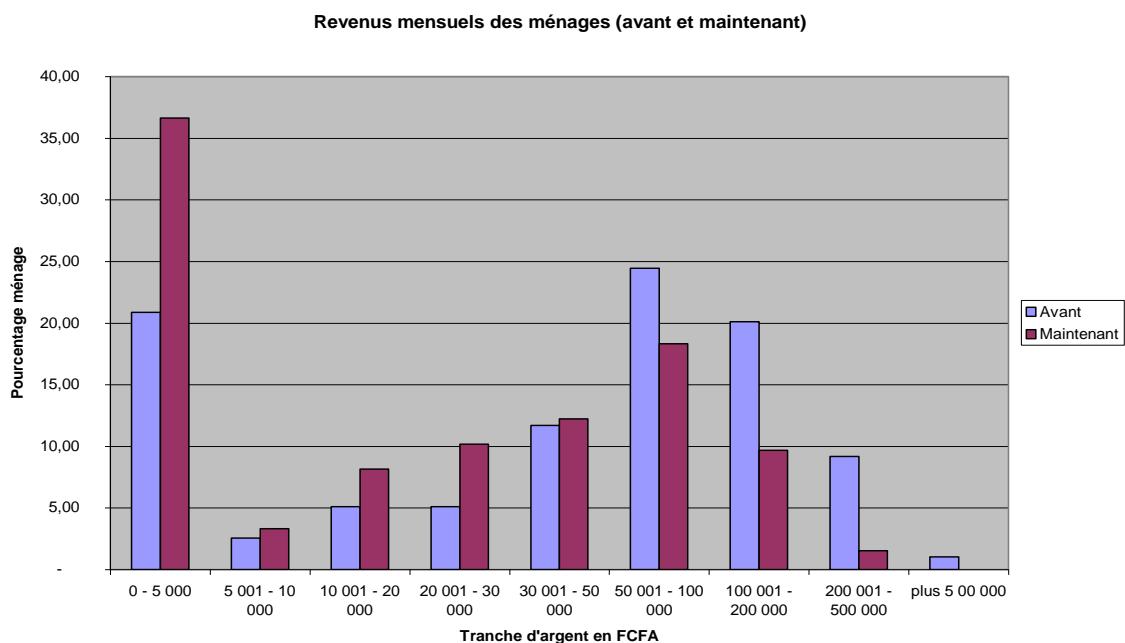


Graphique 11. Sources de revenus des ménages déplacés en détails

5.5.3 Montant revenus mensuels des familles avant et après déplacement

Le graphe renseigne sur l'amélioration des revenus mensuels des ménages pour les tranches comprises entre 0 – 50 000 FCFA dans la zone d'accueil. Cette situation pourrait s'expliquer par entre autres, le fait qu'il existe assez d'opportunités de travail salarié (main d'œuvre, travaux domestiques, charretiers, linge / blanchissage, etc.) mieux que le milieu d'origine. De plus, certains ménages bénéficient maintenant d'aides et de dons de la part des organisations humanitaires et des proches parents dans le milieu d'accueil (voir graphique 12) ce qui globalement contribue à ce que leurs revenus soient améliorés par rapport à leur situation de déplacement.

En revanche, les ménages qui en milieu d'origine avaient un revenu supérieur ou égal à 50 000FCFA ont connu une baisse significative de leur revenu en milieu d'accueil. C'est ainsi qu'avant la crise, 24,43% des ménages avaient un revenu mensuel compris entre 50 001 à 100 000 francs CFA ; mais au site d'accueil, il n'y a que 18,32% de ménages qui atteignent ce revenu. De même, plus de 20% des ménages avaient un revenu mensuel supérieur à 100 000 FCFA avant, ce taux est tombé à moins de 10% dans le site d'accueil. En outre, dans le site d'accueil actuel, il n'existe aucun ménages disposant de revenu mensuel supérieur à 500 000 FCFA, ce qui n'était pas le cas dans la situation d'avant crise.

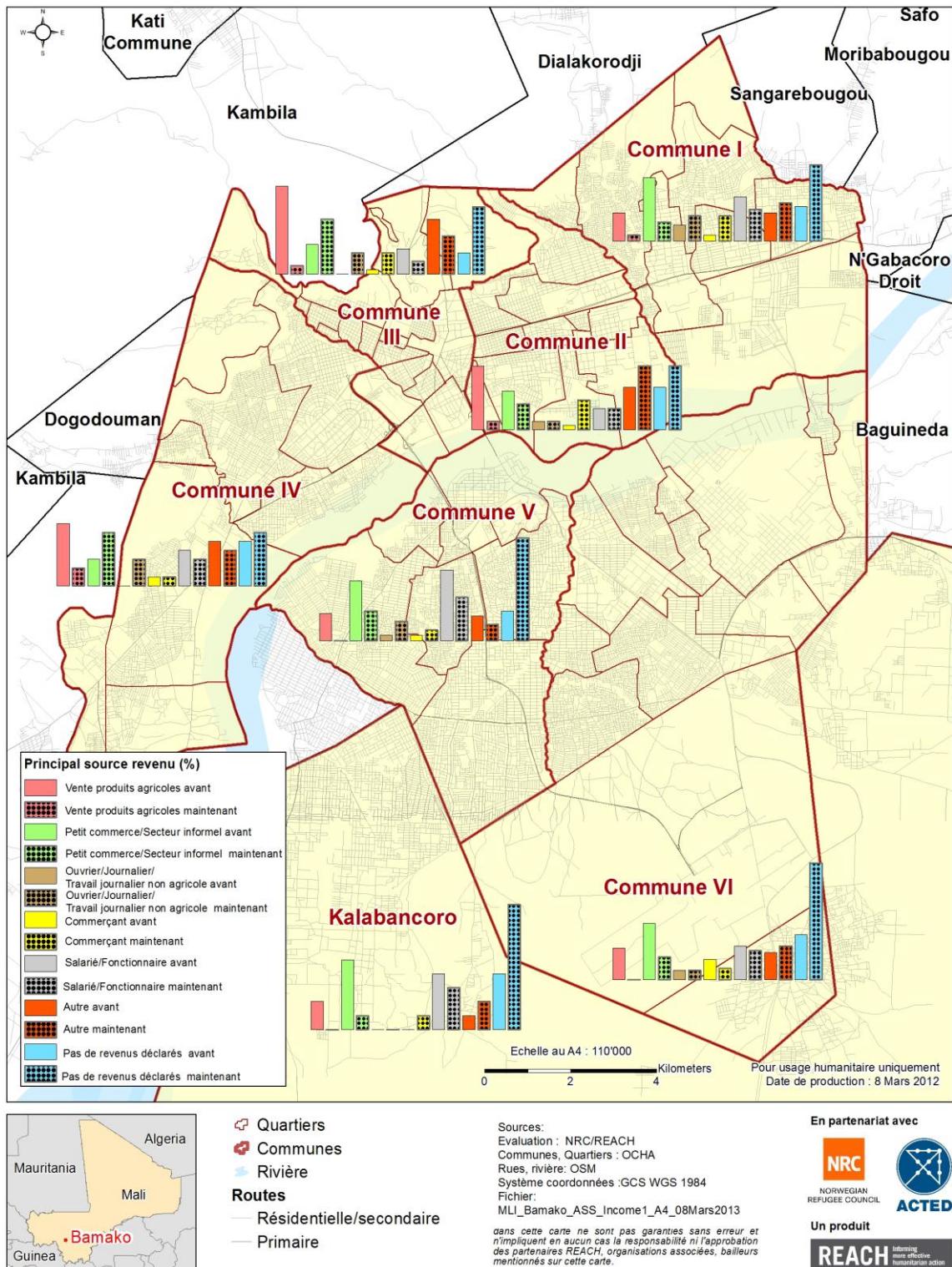


Graphique 12. Revenu mensuel des ménages (avant et maintenant).

La carte suivante montre l'évolution des revenus des déplacés en détail et au niveau communal depuis le milieu d'origine jusqu'au nouveau milieu d'accueil.

Enquête sur les conditions de vie des PDIs à Bamako

Principales sources de revenu des déplacés (avant / maintenant)



Carte 5. Evolution des revenus des PDI du milieu d'origine au milieu d'accueil

5.5.4 Evolution de la situation des dépenses des familles déplacées

A partir des résultats des enquêtes, il ressort que du point de vue:

- Rations alimentaires: elles ont été considérablement réduites dans la zone d'accueil à 3,12 kg en moyenne par jour contre 5,05 kg/jour dans le milieu d'origine;
- Loyers: les frais de loyers ont connu une hausse exponentielle dans le milieu d'accueil. En effet, dans le milieu d'origine, les frais de loyers moyens mensuels étaient de 1 400 FCFA en moyenne contre 25 077 FCFA en moyenne dans la zone d'accueil ;
- Les dépenses moyennes mensuelles d'éducation ont plus que doublé dans le milieu d'accueil. Initialement estimées à 7 423 FCFA au milieu d'origine, les dépenses d'éducation sont passées à 15 068 FCFA.
- Les dépenses moyennes mensuelles d'eau et d'électricité ont également connu des hausses importantes dans la zone d'accueil où elles sont montées de 7 824 FCFA à 10 564 FCFA;
- Les biens non alimentaires (kits de cuisine, matelas, couverture, habillement, etc.): la logique est que dans le milieu d'origine, les dépenses en NFI doivent être les plus importantes dans la mesure où le ménage est plus grand et que l'espace vital permet de diversifier leurs usages. C'est ainsi que pour le cas des ménages déplacés les dépenses moyennes mensuelles sont minimes en milieu d'accueil plutôt qu'en milieu d'origine. Elles sont en moyenne de 16 394 FCFA dans le milieu d'origine contre 8 986 FCFA dans la zone d'accueil.

5.5.5 Endettement des familles déplacées

Les résultats de l'enquête montrent que 35% des ménages se sont déplacés sans contracter de dettes (ou dettes supplémentaires) tandis que 65% des ménages ont dû contracter des dettes avant leur déplacement dont les montants les plus importants sont compris entre les tranches de 50 001 à 100 000 FCFA et de 100 001 à 200 000 FCFA par respectivement 20% et 16% des ménages. Dans une moindre mesure, on constate que 11% et 8% des ménages ont dû contracter des dettes dans les tranches respectives de 25 001 à 50 000 FCFA et de 200 001 à 300 000 FCFA. Ces dettes contractées ont été utilisées selon les indications du tableau 6 qui suit.

USAGE DE DETTES	RAISON 1	RAISON 2	RAISON 3
Achat nourriture	26,46%	21,37%	5,09%
Loyer	2,80%	17,81%	6,87%
Bien NFI	0,51%	5,09%	10,18%
Dépenses transport	28,24%	6,62%	7,38%
Charges sociales	0,51%	0,25%	1,02%
Frais scolaires	0,25%	1,02%	3,82%
Soins de santé	0,76%	1,78%	12,47%
Remboursement dette	0,76%	0,76%	2,29%
Autres	0,51%	0,00%	0,76%
Sans réponse	39,19%	45,29%	50,13%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

Tableau 6. Utilisation des dettes

Ce tableau montre que les dettes contractées ont été utilisées en premier lieu pour le transport (28,24%) à partir du milieu d'origine et puis ont servi pour acheter de la nourriture (26,46%; voire raison 1). Ensuite installé dans le nouveau milieu d'accueil, le PDI doit continuer à se nourrir (21,37%) mais ici il doit utiliser la dette pour payer le loyer (17,81%, voire raison 2). Enfin il va utiliser la dette pour payer les soins de santé (12,47%) et commencera à acheter les biens de consommation NFI (10,18% ; voire raison 3) pour l'équipement.

5.6 SITUATION SCOLAIRE

Les enquêtes révèlent que la scolarisation des enfants PDI a considérablement baissé comme le démontre le tableau qui suit (voir tableau 7):

- Au cycle primaire, on compte 24% de garçons déscolarisés et 26% de filles déscolarisés.
- Au second cycle, c'est 17% des effectifs respectifs de garçons et de filles qui sont déscolarisés.

Les résultats de l'enquête montrent que la raison principale de la déscolarisation des enfants est le coût élevé des frais scolaires (plus de 80% des ménages déplacés). La seconde raison réside dans la problématique d'inscription des enfants ainsi que les frais y relatif pour plus de 7% des ménages déplacés. La troisième raison est le manque des moyens pour acheter le matériel scolaire et l'absence de logement permanent qui met la scolarisation au bas niveau des priorités quotidiennes.

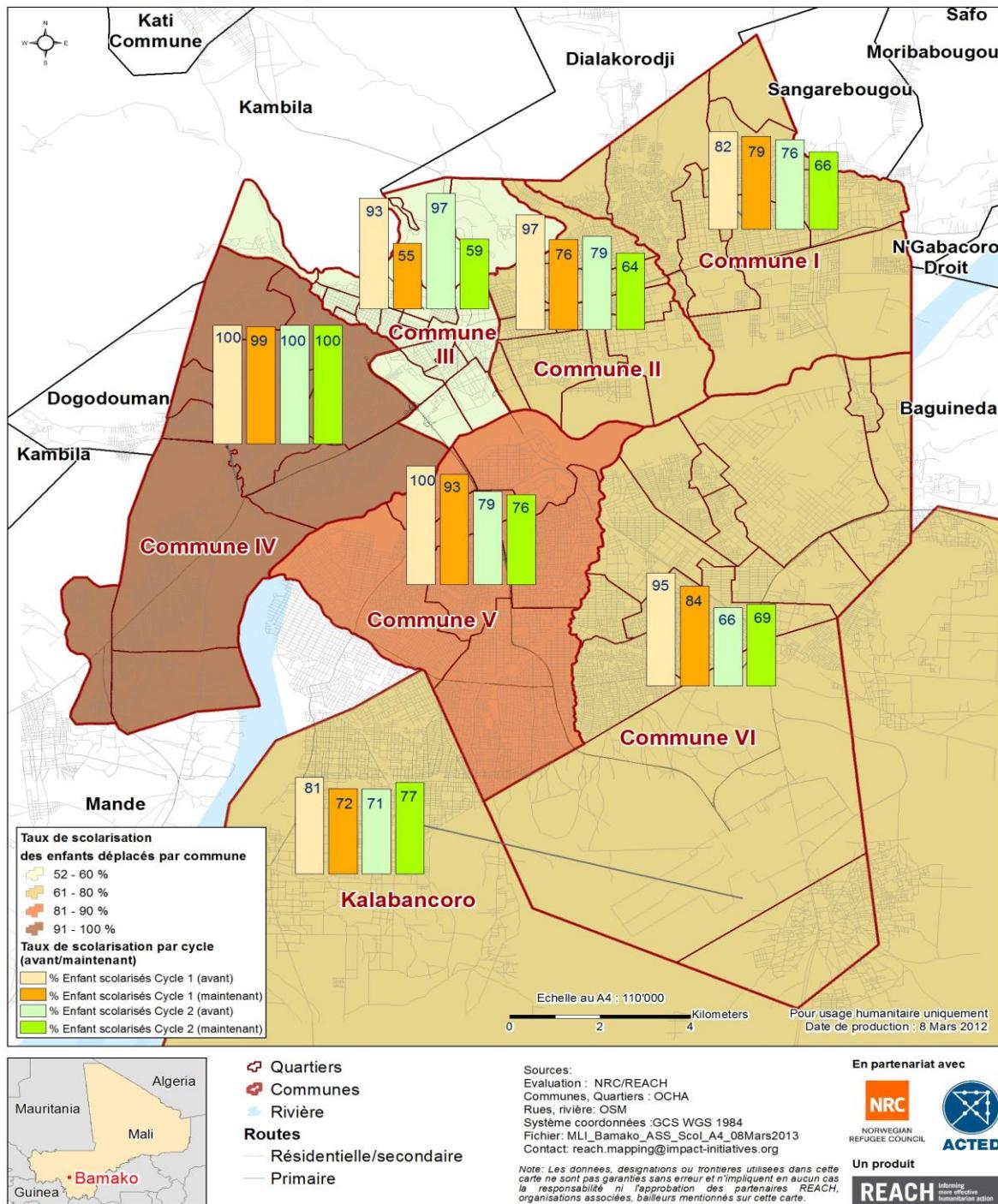
Cycle	Avant le départ				Au moment d'arrivée				Actuellement			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1er Cycle	756	100%	640	100%	593	78%	479	75%	573	76%	476	74%
2ieme Cycle	278	100%	229	100%	233	84%	185	81%	231	83%	191	83%

Tableau 7. Scolarisation des enfants avant et après le départ

De façon détaillée et à l'échelon communal, les taux de scolarisation sont décrits par la carte qui suit :

Enquête sur les conditions de vie des PDIs à Bamako

Taux de scolarisation des enfants déplacés par communes



Carte 6. Taux de scolarisation des PDI à l'échelon communal

VI ANALYSE DES RESULTATS

En faisant une analyse approfondie, comparée avec certains rapports de visite ou même confrontée aux données de la commission des mouvements des déplacés de l'IOM, les conclusions suivantes peuvent en découler selon les volets suivants :

6.1 CONDITIONS DE VIE

- Le Nord du Mali fut durement éprouvé par le conflit. Les populations des régions ou villes concernées par crainte pour leurs vies ont fui vers l'intérieur du pays (côté sud et Bamako pour le cas présent) surtout pour les habitants de Tombouctou (plus de 64,38%) suivi de ceux de Gao (plus de 33,08%). Le déplacement des habitants des régions de Kidal et Mopti vers le Sud ayant été relativement faible, soit respectivement 2,04% et 0,51%. Le reste a préféré, soit rester sur place, soit se réfugier dans les pays limitrophes.
- Les déplacés dans le district de Bamako sont principalement répartis sur les communes VI, V, I, III dans les proportions respectives de 23,92%, 21,88%, 16,79% et 14,25%.
- 89% des PDI sont arrivés à Bamako entre Mars et Juin 2012 et sont actuellement en déplacement depuis bientôt 9 mois. Ceci montre qu'il est plus qu'urgent de satisfaire leurs besoins exacerbés depuis tout ce temps écoulé.
- L'analyse des données d'enquête a démontré l'existence d'une certaine affiliation entre l'ethnie des déplacés et celles des familles d'accueil. En effet, on a constaté la même prédominance ethnique entre les familles d'accueil et les PDI.
- Du point de vue du profil ethnique des déplacés, les résultats des enquêtes montrent une prédominance des Songhaï (82%) suivie des Bambara (5%), des Bella (4%), des Bozo (3%) et enfin les Dogon (2%).
- Visiblement l'enquête démontre que les raisons de départ des déplacés sont principalement préventives (54%) et puis sécuritaires (41%). Logiquement la notion de sécurité sera un facteur clef pour permettre le retour dans leur foyer d'origine. Les résultats des enquêtes menées à la fin du mois de Janvier 2013 (soit 1 mois après la présente étude et après l'intervention militaire) montrent que certains déplacés (17%, voir graphique 4) sont prêts à retourner chez eux si les conditions de logement l'y obligent. Ces faits sont à confronter avec les rapports actuels de l'IOM Mali sur d'éventuels mouvements retour en cours (mais jusqu'ici faibles peut-être suite à la prévalence de l'insécurité et de l'année scolaire encore en cours) depuis le changement du rapport de force sur terrain avec l'intervention armée française et malienne en mi-janvier 2013.
- Aux vues des résultats des enquêtes, le degré de dispersion est de 44,55% pour les familles déplacées avec un taux moyen de dispersion de 2 personnes par foyer. Les enfants sont les plus concernés par cette dispersion. Ceci sans doute risque d'entrainer à l'oisiveté et à la délinquance juvénile, ce qui serait un grand risque dans le développement d'un avenir meilleur pour la jeunesse. Il serait encourageant que des acteurs humanitaires développent des activités sportives, des activités récréatives et éducationnelles pour les encadrer utilement.

- En analysant les catégories de populations vulnérables, on trouve que 33,33% est constitué d'enfants de moins de 5ans, des femmes enceintes ou allaitantes, des malades (chroniques) et des personnes âgées.
- Les enquêtes renseignent que 25,95% des familles changent fréquemment de logement pour des raisons de vie très chère mais aussi pour manque d'espace suffisant dans le logement.
- Du point de vue genre, 18,32% des ménages déplacés sont dirigés par des femmes parmi lesquelles 4,33% des femmes indiquent que leur mari est resté au village au nord pour veiller sur les biens ; 7,12% des femmes chef de ménage sont des veuves 3,04% des femmes chef de ménage sont séparés de leur mari ou divorcé.

6.2 SITUATION ABRI

- Les résultats des enquêtes ont montré trois types d'abris dans Bamako dont la concession prédomine 66,41% des PDI sont en location tandis que 17,56% sont pris en charge par les familles d'accueil. Une petite partie soit 9,16 % est en colocation. On dénombre 11,37 personnes par foyer.
- Une partie des déplacés (35%), soit l'équivalent de 3904 ménages ou 44 389 personnes actuellement selon OIM, vit sous une crainte d'être expulsée de son logement suite à de multiples raisons dont le retard dans le paiement des frais de loyer (75% des cas), les tensions avec les membres de la famille (15% des cas), la vente du logement ou le besoin du propriétaire d'occuper sa maison.
- Dans les 3 à 6 prochains mois, les déplacés préfèrent majoritairement rester sur le lieu d'accueil sauf pour 17% (soit 1595 ménages) qui pourraient retourner une fois expulsés du logement ;
- 75,83% des familles déplacées (soit 7220 ménages) sont contraintes de dormir dans la cour, dans le couloir, ou sur le toit du logement suite au manque d'espace où loger. Ceci est d'autant plus vrai que plus de 70% des adultes dorment avec les enfants par manque d'espace de logement.
- En matière de survie, les besoins prioritaires des PDI sont: le stock de produits alimentaires, le paiement de loyer mensuel et les biens non alimentaires (matelas, nattes, kit de cuisine, etc.) mais aussi les frais de scolarisation des enfants.

6.3 HYGIENE, EAU ET ASSAINISSEMENT

- Les risques en matière de santé sont importants chez les familles déplacées quant à l'utilisation de l'eau pour les différents besoins car 11,45% utilisent l'eau non potable sans la traiter avant de la consommer.
- 4% des déplacés dans Bamako ne disposent pas de latrines dans leur logement. Dans le même ordre d'idées, le même pourcentage (4%) des ménages PDI ne disposent pas de douches vues la pratique d'avoir une toilette-douche. Plus de 50% des fosses septiques sont pleines et non vidangées. Ceci conduit à des risques potentiels dans la propagation des vecteurs de maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement si on n'y prend pas garde. .

6.4 EDUCATION

- Le taux de déscolarisation est de 24% pour garçons et 26 % pour filles pour le premier cycle tandis qu'il est de 17% pour le deuxième cycle tout genre confondu. Les raisons évoquées sont notamment: le coût élevé des frais de scolarité des enfants, les frais d'inscription élevés, les barrières linguistiques et les problèmes d'intégration.

6.5 MOYENS DE SURVIE

- 52% des familles déplacés ont vendu leurs biens avant de fuir et un pourcentage relativement important a perdu complètement les sources de revenus. Il serait intéressant de savoir comment ces familles pourront se réinsérer dans la vie après avoir abandonné ou donné gratuitement leurs objets de valeur lors du déplacement.
- Plus de 65% des ménages sont fortement endettés depuis les foyers d'origine. Et comme les sources de revenus au milieu d'accueil ne suffisent plus pour satisfaire leurs besoins, leurs conditions de vie se détériorent davantage.
- Des activités génératrices de revenus manquent en quantité et ne sont même pas diversifiées pour permettre le maintien de bonnes conditions de vie aux PDI.

VII CONCLUSIONS

L'étude a été assez riche d'enseignements où de l'évaluation des problèmes et des besoins des familles déplacées dans la ville de Bamako, il apparaît que du point de vue des conditions de vie, les PDI sont d'une manière générale dans des situations assez précaires tant pour l'accès aux services sociaux de base (eau, écoles, santé) qu'aux moyens de subsistance (alimentation, biens non - alimentaires, revenus) et à l'habitat. Pareille situation a exaspéré le mode de vie des PDI notamment par les problèmes d'intégration dans la nouvelle société d'accueil, les barrières de langues, le manque d'emplois, le stress et la psychose de la destitution.

Si des efforts sont en cours par les organisations humanitaires à aider pour juguler les difficultés des PDI, il demeure que les actions sont encore timides et peu coordonnées face à l'ampleur de la crise d'autant plus que cette étude-cas n'est en fait que la "crête de l'iceberg". Même si la situation de crise connaîtra tôt ou tard une accalmie au Nord, des défis subsisteront dont: Comment résorber la pénurie par l'accès des déplacés aux meilleures conditions de vie et d'abri dans les zones d'accueil? Comment améliorer les conditions d'accès des enfants à l'école? Comment gérer les cas des personnes vulnérables? Où, et comment trouver du travail? Pour les familles désireuses de retourner sur leur lieu d'origine, quelles types d'assistance nécessaire à leur réinsertion sociale et professionnelle? Quelle réconciliation envisageable pour prévenir les conflits ou gérer la paix?

Autant de questionnements qui interpellent les institutions et organisations humanitaires à redoubler encore d'efforts et vigilance dans les actions pour relever ces défis. En effet, 89% des PDI étant arrivés à Bamako entre Mars et Juin 2012, ce qui bientôt fera 9mois que ces populations sont en déplacement, il est plus qu'urgent de satisfaire leurs besoins de base exacerbés pour certains par des mois de lente destitution.

VIII. RECOMMENDATIONS

Ainsi, sans être exhaustif, au nombre des recommandations d'actions prioritaires, il s'agira de:

- Diriger l'intervention humanitaire multiforme en premier lieu dans les 4 communes de Bamako accusant le plus grand nombre de PDI (VI, V, III et I) sans oublier la commune périphérique de Kalabancoro appartenant au District de Kati qui souffre également suite à cette crise.
- Appuyer les PDI pour accéder aux meilleures conditions d'abri, d'hygiène et d'assainissement afin d'atténuer les peines et les nuisances notamment en:
 - les aidant à acquérir un nouveau logement ou en transformant le milieu d'accueil pour le rendre confortable (construction de hangars ou tentes amovibles, de mur séparatif, d'une pièce supplémentaire ou par la transformation de pièce en chambre à coucher),
 - privilégiant les matériaux qu'ils pourraient reprendre lors de leur retour, ce qui éviterait le conflit avec les familles hôtes dans leur droit de terre et ce qui s'y trouve, mais aussi pour permettre aux PDI de les utiliser au retour dans leur milieu d'origine.
 - venant en aide aux PDI plus nécessiteux à payer le loyer soit directement, ou soit indirectement en leur procurant des fonds pour démarrer des activités génératrices de revenus.
 - en distribuant des produits alimentaires aux ménages indigents pour pallier à la réduction du nombre de repas journalier.
 - en octroyant aux PDI plus nécessiteux les biens non alimentaires, les matériaux pour la toiture/fermeture/mur, mais aussi en les aidant à construire une latrine, douche ou égouts.
 - remettant en état les infrastructures scolaires d'accueil (écoles existantes mais ayant accueilli des enfants déplacés) et en fournissant les équipements pour recevoir plus d'enfants sans oublier de contribuer dans la facilitation et la mise en place des mécanismes d'information sur la procédure d'inscription scolaire des enfants PDI.
 - développant les activités EHA pour prévenir les maladies liées à la consommation d'eau non potable mais aussi des mains sales (vue le manque accru de matériel hygiénique dans les lieux d'aisance) sans oublier d'augmenter le nombre de latrines / douches mais aussi vidanger celles déjà pleines.
 - en augmentant l'accès à l'approvisionnement en eau potable.
- Planifier l'accompagnement des PDI au retour dans leur ancien milieu de vie si les conditions le permettent.
- Assister les femmes chef de ménages sur base des déclarations des familles déplacées qui suggèrent que cette assistance porterait sur :
 - (i) la distribution des produits alimentaires aux ménages et trouver des réponses aux problèmes de malnutrition des femmes enceintes et enfants;

- (ii) la formation des femmes et des filles en entreprenariat pour leur insertion professionnelle (poterie, teinture, tissage, vannerie, etc.);
 - (iii) le développement d'activités génératrices de revenus (maraîchage petit commerce, etc.) pour les femmes chefs de ménages sans revenus et les jeunes en âge d'activité rémunérée;
 - (iv) la sensibilisation sur les thématiques de la santé (IST et VIH SIDA) et la scolarisation des enfants); le soutien par l'accès aux médicaments essentiels.
- Initier des activités créatrices et sportives pour les enfants mineurs afin de combattre l'oisiveté et les autres vices pouvant les attirer dans leur milieu de déplacement.
 - Relever le taux de scolarisation en supportant les familles PDI pour accéder aux frais de scolarisation, au matériel scolaire, aux frais d'inscription et même aux moyens de déplacement des écoliers.
 - Fournir un appui psychosocial et un accès aux soins médicaux des PDI vu que parmi les catégories des groupes vulnérables on compte les malades chroniques, les femmes enceintes ou allaitantes.
 - Durant les enquêtes et les échanges avec les PDI, nous avons identifié des associations qui s'occupent des PDI mais dont les moyens font défaut. Il serait encourageant d'en soutenir matériellement et financièrement certaines d'entre elles dont l'AMSHU (Association Malienne de Secours Humanitaire d'Urgence) qui encadre plus de 1000 familles déplacées ou d'autres associations membres de la CAFO.
 - Contribuer dans la mise en exécution du plan de réponse en cours d'élaboration en collaboration avec le cluster abris.

La mise en œuvre de ces recommandations requiert certains préalables à savoir:

- Les services gouvernementaux habilités (avec la DGPC pour point focal) doivent opérer un recensement des sites potentiels d'accueil et des bâtiments publics disponibles en précisant l'accessibilité, les données sur la population affectée et les capacités de réponse des acteurs.
- Les outils d'évaluation des abris, des espaces d'accueil et les besoins essentiels en articles non-alimentaires doivent être rapidement développés et mis à la disposition de l'ensemble des acteurs.
- Parachever le développement déjà entamé des outils techniques pour l'évaluation des espaces d'accueil et des risques environnementaux, impact social et cartographie des zones et espaces identifiés pour accueillir les éventuels déplacés futurs.
- Standardiser les kits d'urgence déjà élaborés pour les abris et articles non-alimentaires pour l'ensemble des acteurs («Kits d'Abris d'Urgence»).
- Continuer l'appui technique pour améliorer les habitations existantes afin de mieux servir les PDI.
- Renforcer les capacités institutionnelles en matière d'abris, d'espaces d'accueil des PDI, en matière de réponse rapide aux urgences.
- Soutenir le développement d'un plan d'approvisionnement en NFI (None Food Item) en coopération avec les Agences des Nations Unies dont le HCR en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes-Evaluations

- ACTED-Mali, Septembre 2012: *Enquête de Vulnérabilité Populations Déplacées et Hôtes Affectées par la Crise Au Nord Du Mali. Commune 1, Commune 5 et Commune de Kalabancoro, District de Bamako.*
- ShelterCluster.org, Décembre 2012 : *Situation de l'Abri au Mali. Revue de Données Secondaires. Préparée par REACH-Informing more Effective Humanitarian Action.*
- Commission Mouvement de Population - République du Mali, Novembre 2012 : *Rapport Actualisé. Estimation du Nombre de Personnes Déplacées Internes au Mali.*
- Commission Mouvement de Population - République du Mali, Février 2013: *Rapport Actualisé Estimation du Nombre de Personnes Déplacées Internes au Mali.*
- OCHA, Mali, Janvier 2013: *Humanitarian Snapshot.*
- OIM - Organisation Internationale pour la Migration. Mali. Conflit armé 2013 : *Personnes déplacées Internes. Point de Situation.*
- OIM - Organisation Internationale pour la Migration. Mali, Décembre 2012 et Janvier 2013: *Matrice De Suivi des Déplacements. Evaluation Individuelle des Personnes Déplacées Internes dans le District de Bamako et la Région de Koulikoro, Mali.*

Articles et sites Internet

[www.shelter cluster contingency planning/](http://www.shelterclustercontingencyplanning/)

ANNEXES

1. QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC MENAGES
2. FICHE D'OBSERVATION VISUELLE.